



Assises pour l'égalité et l'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel
9 décembre 2024
Forum des Images
Revue de presse

RAPPORT MEDIAS
ASSISES DU COLLECTIF 50/50
9 décembre 2024 / FORUM DES IMAGES

PRESSE PROFESSIONNELLE

ECRAN TOTAL

Annonce de la tenue des Assises et pré-programme par Emmanuel Bataille

Mise en ligne : 14 novembre 2024

Annonce de l'étude sur la parité derrière la caméra par Anne Marmiesse

Mise en ligne : 22 novembre 2024

Article sur la table ronde "Films abîmés" par Estelle Aubin

Parution : 9 décembre 2024

Article sur l'étude discrimination au casting par Estelle Aubin

Parution : 9 décembre 2024

Compte rendu de l'étude du Lab des Femmes par Estelle Aubin dans l'édition hebdomadaire

Parution : 11 décembre 2024

SATELLIFACTS

Rappel de la tenue des Assises et de ses tables rondes

Parution : 28 novembre 2024

LE FILM FRANÇAIS

Entretien avec Fabienne Silvestre par Florian Krieg, citation du Collectif

Parution : 20 décembre 2024

HEBDOMADAIRE

POLITIS

Interview de Marine Longuet par
Hugo Boursier

Parution : 27 novembre 2024

QUOTIDIEN

L'HUMANITE

Article sur la protection des mineurs
sur les tournages d'Eléonore Houée

Parution : 10 décembre 2024

RADIOS

FRANCE INFO

Interview en direct des Assises de
Clémentine Charlemaine par
Frédéric Carbonne pour l'émission
Tout Public

Diffusion : 9 décembre 2024

NOVA

Chronique de Sego Raffaitin pour la
matinale *T'as vu l'heure*, focus sur la
keynote couleur des rôles et
protection des mineurs sur les
tournages

Diffusion : 12 décembre 2024

DIGITAL

L'HUMANITÉ

Article sur la protection des mineurs
sur les tournages d'Eléonore Houée

Mise en ligne : 10 décembre 2024

TÉLÉRAMA

Article sur la parité derrière la
caméra suite à l'étude publié par le
Collectif par Caroline Besse

Mise en ligne : 22 novembre 2024

Compte rendu des Assises par
Caroline Besse

Mise en ligne : 10 décembre 2024

LE MONDE

Article de Michel Guerrin sur l'annulation du *Dernier Tango à Paris* à la Cinémathèque, consultation de Laura Pertuy

[Mise en ligne : 20 décembre 2024](#)

RFI

Article sur les changements dans le cinéma français 5 ans après Me Too, entretien avec Fanny de Casimacker par Aurore Lartigue

[Mise en ligne : 9 décembre 2024](#)¹

MAZE

Mail Anaïs Calon 1411, relance 2911 Aude Cuilhé assiste aux Assises, CR à paraître

[Mise en ligne : 17 décembre 2024](#)

MARIE CLAIRE

Mention des Assises et du soutien du Collectif à Adèle Haenel dans un article de Mathilde Courret sur le procès Ruggia

[Mise en ligne : 11 décembre 2024](#)

AFC

Compte rendu des Assises par Laurine Desmare Malvestio pour l'Association française des directeurs et directrices de la photographie cinématographique

[Mise en ligne : 23 décembre 2024](#)

42 MAG

Reprise du sujet de Frédéric Carbonne pour l'émission France Info *Tout Public* par Simon Bornstein

[Mise en ligne : 10 décembre 2024](#)

STROSSBURI

Reprise d'une citation de l'article de Caroline Besse pour Télérama et lien vers le site du média

[Mise en ligne : 10 décembre 2024](#)

MSN

Reprise de l'article d'Eleonore Houée pour l'Humanité

[Mise en ligne : 12 décembre 2024](#)

**PRESSE
PROFESSIONNELLE**

Accueil → Institutionnel → Le Collectif 50/50 prépare ...

Institutionnel Événements +2

14 novembre 2024

Le Collectif 50/50 prépare ses Assises annuelles

Organisé au Forum des Images, l'événement proposera tables rondes, « keynotes » et d'une présentation d'études.

diversité dans le cinéma et l'audiovisuel égalité femmes-hommes parité homme-femme

6ème édition des Assises pour la parité et l'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel

LUNDI 9 DÉCEMBRE | 9H30 - 18H

Forum des images, 75001

Avec le soutien de

EICAR. MINISTÈRE DE LA CULTURE forum des images afdas Audiens

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Événement ouvert à tou.te.s

La sixième édition des Assises pour l'égalité, la parité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel se déroulera le lundi 9 décembre, organisée par le Collectif 50/50. Elle se tiendra de 9 h 30 à 18 heures au Forum des Images (Paris 1^{er}). Le rendez-vous annuel de l'association proposera une journée de tables rondes, « keynotes », présentation d'études rassemblant associations, institutions, corporations professionnelles et presse pour participer activement à la construction d'une industrie plus paritaire et inclusive. Ce sera l'occasion de faire un état des lieux, de créer des discussions autour des chantiers et mesures à développer, d'acter les engagements concrets des institutions et de la profession et de donner rendez-vous l'année suivante pour constater les évolutions.

L'événement est ouvert aux adhérent.e.s du Collectif 50/50 ainsi qu'au grand public après l'[inscription obligatoire depuis le formulaire en ligne](#). Les Assises seront également transmises en ligne et en direct.

La matinée

- 9 h 30 – Accueil petit-déjeuner
- Keynote « Étude : le cinéma dans le viseur de la fachosphère »
- Keynote « La couleur des rôles : restitution de l'enquête sur les discriminations au casting »
- Table ronde « Au-delà de la « diversité » : dire les termes pour agir »

L'après-midi

- Présentation de l'étude annuelle du Lab Femmes de cinéma
- Keynote « VSS : quelles perspectives pour les diffuseurs et les exploitants face aux films dits "abîmés" ? »
- Keynote « Des engagements en faveur de la protection des mineur.e.s sur les tournages »
- Table ronde « Audiovisuel : parité et inclusion dans le documentaire »
- Table ronde « #MeToo cinéma : quand les journalistes cinéma passent à l'enquête »

Article rédigé par:



Emmanuel Bataille

Partager sur



Copier le lien <https://etlink.fr/b/1MYg>

Articles similaires

Cinéma
Hausse de +5% de la proportion de femmes dans la production

Accès Libre Formation
Cinéma Tournage +2
Renforcement de la

Accès Libre Cinéma
Télévision Institutionnel +2
La place des femmes dans

Accès Libre Télévision
Plateformes +2
De plus en plus de

Accueil → Institutionnel → La part de femmes réalisatr...

Accès Libre Chiffres Cinéma Institutionnel +2

22 novembre 2024

La part de femmes réalisatrices en France en léger recul sur 2023

"À ce rythme, on peut estimer que la parité ne sera pas atteinte avant 2041", se désole le Collectif 50/50 qui révèle son étude annuelle.

Collectif 50/50 Parité



Selon l'étude annuelle du [Collectif 50/50](#), la part des films français réalisés par des femmes est de 29% en 2023, en baisse par rapport à 2022. « Sur les 10 dernières années, elle reste cantonnée entre 20 et 30%. À ce rythme, on peut estimer que la parité ne sera pas atteinte avant 2041 », se désole l'association qui défend la parité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel français.

Autre chiffre : 36% des réalisateurs-rices de premiers films sont des femmes. Ce chiffre chute à 19% de femmes à partir de la quatrième réalisation. Autrement dit, durant leurs carrières, les réalisateurs tournent davantage que les réalisatrices.

Concernant le financement des films : en 2023, les films réalisés par des femmes bénéficient en moyenne d'un quart de budget de moins que ceux réalisés par des hommes. Sur les 10 dernières années en France, on observe que les plus grosses productions annuelles ne sont jamais signées par des femmes tandis que les 3/4 des réalisatrices bénéficient d'un budget inférieur à 4 M€.

Enfin, le Collectif 50/50 fait le point sur le bonus parité, mis en place par le CNC en 2019 à son initiative. Il s'agit d'une bonification du soutien aux films d'initiative française dont les principaux postes d'encadrement respectent la parité. En 2023, 93% des films réalisés par des femmes étaient éligibles à ce dispositif, contre 16% des films réalisés par des hommes.

L'étude dans son intégralité est disponible [en ligne](#).

Article rédigé par:



Anna Marmiesse

Partager sur



Copier le lien

<https://etlink.fr/b/1Mnw>

Articles similaires

Accès Libre Institutionnel +1

Une table ronde AFCAE - Collectif 50/50 le 30 juin à La Rochelle

Télévision Documentaire

Interviews +1

Sunny Side of the Doc 2024 - Karine Dusfour et Virginie Linhart, documentaristes : « La télévision reste un bastion masculin. »

Cinéma Festival de Cannes +1

Cannes 2024 : Le Collectif 50/50 livre une nouvelle étude sur la parité dans les festivals

Accès Libre Cinéma +1

Festival de Clermont-Ferrand : les femmes en minorité dans l'industrie du cinéma



Lire le PDF

Lire la Lettre Quotidienne

Accueil → Inclusion → Assises 50-50 : Comment les...

Cinéma Exploitation +1

Il y a 16 heures

Assises 50-50 : Comment les exploitants peuvent-ils programmer (ou non) les films abîmés

Ce lundi 9 décembre, Anne Ouvrard, adjointe aux actions culturelles et communication à l'AFCAE, a énuméré les solutions possibles pour la programmation en salles des films abîmés.

Anne Ouvrard Assises 2024 du Collectif 50-50



Après les récents scandales sur *J'accuse* de Roman Polanski en 2019, *Les Amandiers* de Valeria Bruni Tedeschi en 2022 ou *Jeanne du Barry* de Maïwenn en 2023, tous les trois ayant été entachés par des accusations de VHSS, les exploitants devaient réagir. À l'occasion de la 6e édition des [Assises du Collectif 50-50](#) qui se sont tenues ce lundi 9 décembre au Forum des Images à Paris, Anne Ouvrard, adjointe aux actions culturelles et communication à l'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE), a mis en avant plusieurs solutions pour programmer autrement les films abîmés en salles, et éviter ainsi que les exploitants soient accusés de censure par le public.

Pour Anne Ouvrard, il est important d'expliquer aux spectateurs la situation de ces œuvres en caisse, sur des affiches, dans les programmes, les *flyers* ou sur les réseaux sociaux. Mais distribuer ces cartons explicatifs en salles n'est pas idéal car cela risque, selon elle, de "*culpabiliser*" les spectateurs. Autre solution : organiser des séances présentées par des techniciens dudit film abîmé, des associations féministes ou des critiques de cinéma. "*Il faut changer les habitudes du public*", s'insurge-t-elle.

Mais pour Anne Ouvrard, la rédaction d'une charte n'est pas la solution idéale ; la situation de ces films étant trop mouvante et les réactions, au cas-par-cas. Enfin, quand ces personnes accusées de VHSS sont mises en examen, l'adjointe aux actions culturelles et communication ne tergiverse pas : il ne faut pas programmer ces films. Applaudissements unanimes.

Article rédigé par :



Estelle Aubin

Partager sur



Copier le lien <https://etlink.fr/b/1NH4>

Fiches liées

Des sociétés (2) :



Assises 50-50 : Une étude met en lumière les discriminations ethniques au casting

Lors des Assises annuelles du Collectif 50-50, deux chercheurs ont présenté leur étude sur les stéréotypes ethno-raciaux auxquels sont confrontés les comédiens non blancs.

Collectif 50-50



C'est une chanson, désagréable à l'oreille, qu'on entend trop souvent : le cinéma n'est pas suffisamment représentatif de la population française. Une récente [enquête universitaire](#), rédigée par Maxime Cervulle, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8, et Sarah Lécossais, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à Université Sorbonne Paris Nord et [présentée à l'occasion de la 6ème édition des Assises du Collectif 50-50](#) lundi 9 décembre, corrobore ce constat, démontrant combien les assignations ethno-raciales conditionnent les carrières des comédiens.

"Nous déplorons un usage banalisé et systématique des catégories ethno-raciales [légales, si et uniquement si légitimes et proportionnées] qui suscite le malaise des responsables de distribution artistique et soulève un besoin de formation", affirment les deux co-auteurs, qui ont longuement observé les pratiques de recrutement dans le cinéma et l'audiovisuel et interrogé plus d'une centaine de personnes.

En effet, les deux auteurs, qui parlent d'une "division raciale du travail actorial", remarquent que "plus on monte dans la hiérarchie des rôles, plus la visibilité des comédiens non blancs diminue", notamment pour des raisons économiques. La "diversité" est quant à elle maintenue à un "niveau délibérément bas", cantonnée "à des seconds rôles" et, nouveauté, à "des rôles-fonction" (policiers, infirmiers...). Les acteurs non blancs sont notamment enfermés dans certains genres, récits et rôles très particuliers. Degré ultime de rétrécissement, les rôles dits ethniques dans lesquels ils sont cantonnés.

Racisme ordinaire

Aussi, les deux chercheurs affirment que la pratique des quotas implicites peut être contreproductive, ceux-ci concernant principalement les rôles secondaires, voire subalternes ("rôles-fonction" en particulier). Cette politique d'inclusion crée ainsi, selon eux, un "nouveau mode de racialisation".

Le casting et le tournage sont par ailleurs souvent sources d'humiliations pour les comédiens non blancs, confrontés à des imaginaires stéréotypés, des injures, de l'humour douteux, des accents et des caricatures ethno-raciales. La coiffure, le maquillage et les costumes sont notamment un passage délicat, les techniciens n'ayant souvent pas les bons produits, ni les bonnes techniques. Preuve encore du manque de formation.

Les deux chercheurs observent enfin plusieurs tactiques mises en place par les comédiens confrontés aux stéréotypes raciaux : ceux qui jouent le jeu et s'y conforment ; ceux qui négocient ou rusent pour les combattre ; ceux qui refusent des rôles ; et ceux qui quittent la France ou le métier.



CINÉMA PLATEFORMES ANIMATION DOCUMENTAIRE TECHNIQUE INSTITUTIONNEL TÉLÉVISION

Ce qu'il faut retenir de l'étude 2024 du Lab Femmes de Cinéma

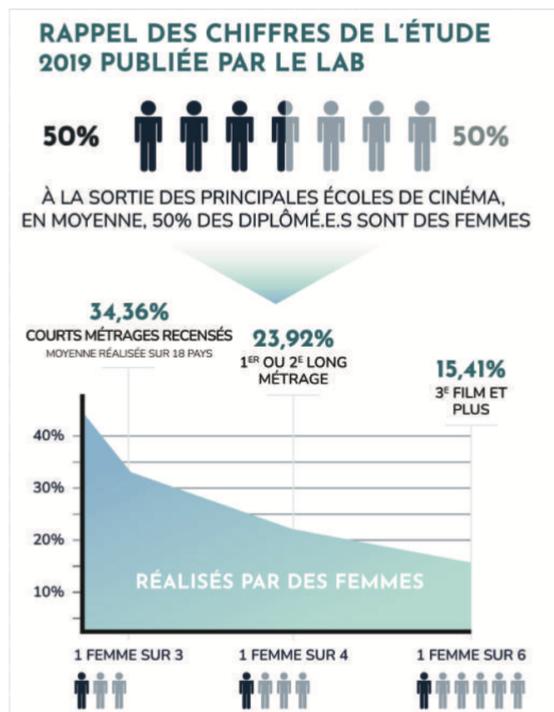
► Le Lab Femmes de Cinéma observe, dans son rapport annuel, une hausse "mesurée" de la parité à l'échelle européenne. **par Estelle Aubin**

A l'occasion de la 6^{ème} édition des Assises du Collectif 50-50 pour l'égalité et l'inclusion, l'étude qualitative du think tank français Le Lab Femmes de Cinéma, menée dans 37 pays européens, montre que la parité progresse dans le secteur. Mais timidement. "Nous remarquons une hausse globale du nombre de mesures en faveur de la représentation des femmes, mais les regressions sont possibles, comme en 2018 et 2022, et la progression est encore trop lente, alarme Fabienne Silvestre, cofondatrice et directrice du Lab. Si l'on continue ainsi nous ne serons pas à la parité avant 2050."

Parmi l'immense majorité des pays européens engagés sur le sujet, il y a les meneurs qui renforcent leurs mesures, comme l'Autriche, le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède, "mais qui plafonnent à 35 % de films de réalisatrices" et ceux qui n'ont rejoint le mouvement que récemment, en lançant leur première collecte de données genrées. Seuls cinq États, la Bulgarie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Slovaquie et l'Ukraine, n'ont "pas encore mis en place des mesures visant à promouvoir la parité dans leur industrie", affirme l'étude.

► La part des réalisatrices est en légère augmentation

S'appuyant sur les statistiques de l'Observa-



► La lutte contre les VHSS est au cœur des politiques publiques

L'année 2024 marque une "nette accélération" des mesures pour lutter contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel (VHSS) : 21 instituts mettent en œuvre ou préparent des actions concrètes en la matière, contre 15 en 2023. "Lutter contre les violences est une étape cruciale pour construire une industrie plus inclusive", note le Lab.

Parmi les principales actions, le think tank remarque la systématisation du recours à des référents harcèlement sur les plateaux de tournage, la mise en place de formations préventives, le financement de cellules d'écoute, la création de chartes à signer, ou encore la légitimation des coordinateurs d'intimité. La France, pays moteur sur le sujet, s'apprête notamment à conditionner les aides du CNC à la formation de l'ensemble de l'équipe de tournage à la lutte contre les VHSS à partir de janvier 2025.

► La coopération internationale se développe

Signal positif pour le Lab, les initiatives internationales en faveur de l'égalité vont bon train. Parmi elles, le fonds New Dawn, mené par huit pays européens et le Canada, vise à promouvoir la diversité à l'échelle paneuropéenne ; ou le fonds de co-développe-

longs métrages européens - fiction, documentaire et animation - ont été réalisés par des femmes entre 2019 et 2023. Un chiffre en hausse par rapport à la période 2015-2018 (21 %). Les réalisatrices sont plus présentes dans le documentaire (33 %), où le budget moyen d'un film est le plus bas, que dans la fiction (21 %) ou l'animation (20 %). L'Islande fait figure d'élève modèle avec 38 % de films de réalisatrices quand l'Italie, en queue de peloton des pays ayant une production cinématographique importante, ne dépasse pas les 17 %. La France, plutôt dans la moyenne, en dénombre 26 %.

► La politique des quotas reste peu pratiquée

Si les quotas font partie des mesures *“qui ont le plus d'effets sur la parité”*, avance Fabienne Silvestre, seule l'Espagne en a mis en place en 2020, qui touchent au financement des films. Par ailleurs, trois pays - l'Autriche, la Norvège et le Royaume Uni -, ont adopté des quotas hybrides.

Autres mesures particulièrement efficaces : les incitations financières, visant à inclure davantage de femmes dans les équipes artistiques et techniques. Les cinq pays ayant mis en place ces bonus financiers - l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grèce, le Portugal -, annoncent *“mesurer des résultats significatifs en termes de nombre de projets éligibles”*, précise l'étude. La Norvège et la Suisse y travaillent actuellement.

Luxembourg.

► La parité et la mixité vont de pair

Autre enseignement, les mesures en faveur de la parité favorisent la mixité. En 2024, seize pays ont en effet adopté des initiatives au niveau national et/ou international pour promouvoir la parité de manière intersectionnelle dans une optique de recherche globale de mixité. En 2020, seuls sept pays s'étaient engagés sur cette thématique.

► L'accompagnement de la parentalité < encore en chantier

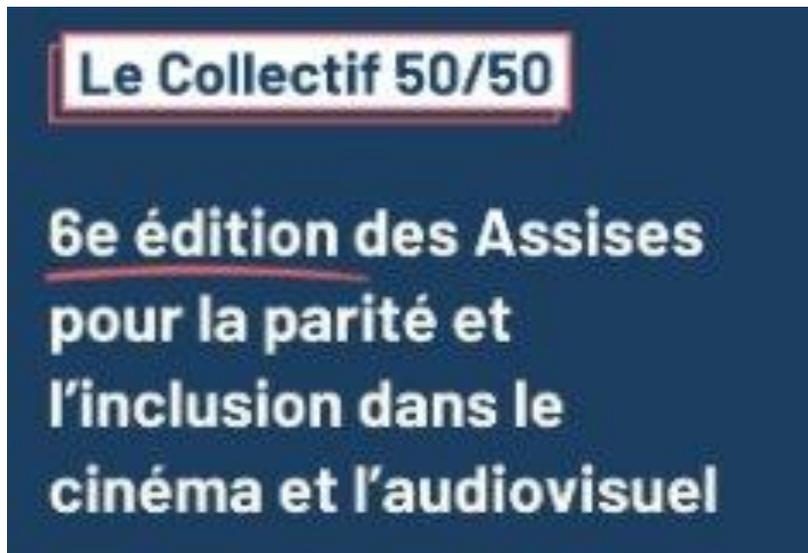
Si la question de la parentalité n'est pas directement liée au genre, les études montrent qu'avoir des enfants pénalise davantage la carrière des femmes que celle des hommes. En 2024, sept pays - l'Allemagne, l'Autriche, la Croatie, l'Irlande, le Monténégro, la Slovénie et la Suisse - ont ainsi instauré des mesures liées à l'accompagnement de la parentalité : mise en place de systèmes de garde d'enfants sur les tournages, partage des tâches pour permettre une réduction du temps de travail, rendre éligibles les coûts des gardes d'enfants dans les demandes d'aide. Si la thématique est encore marginale, elle progresse : en 2020, seuls deux États s'en étaient emparés. ■

Collectif 50/50 : les 6es Assises pour la parité et l'inclusion dans le cinéma, le 9 décembre

La 6e édition des **Assises pour la parité, l'égalité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel** du **Collectif 50/50** se tiendra le lundi **9 décembre** au Forum des images de 9h30 à 18h, ont annoncé ses organisateurs. Elle s'ouvrira avec une keynote sur l'étude « Le cinéma dans le viseur de la fachosphère : comment réagir ? » et sera l'occasion de présenter l'**étude annuelle** du **Lab femmes de cinéma**.

Trois tables rondes sont notamment au programme de cette journée sur les thèmes : « Au-delà de la "diversité" : dire les termes pour agir » ; « **Audiovisuel : parité et inclusion dans le documentaire** » ; « **#MeToo cinéma : quand les journalistes ciné passent à l'enquête** ».

Egalement annoncées, des keynotes sur : « La couleur des rôles : restitution de **l'enquête sur les discriminations au casting** » ; **la question des VHSS** : « Quelles perspectives pour les diffuseurs et les salles concernées par ces films dits "abîmés" ? » et « Des engagements en faveur de **la protection des mineur·e·s sur les tournages** ».



© Le Collectif 50/50 -





RENCONTRE

FABIENNE



I Qu'est-ce qui vous a incité en 2017 à créer le Lab Femmes de cinéma? Sa fondation s'inscrit dans le prolongement d'un focus spécial sur la place des réalisatrices en Europe que nous avons créé aux Arcs Film Festival en 2016. Tous les matins, nous organisons un café ouvert où des professionnels du secteur prenaient la parole autour du thème de la place des femmes dans le cinéma. Ces personnes avaient ce besoin de s'exprimer sur un sujet qui n'était absolument pas traité à l'époque. Par ailleurs, nous manquions également de chiffres pour objectiver cette problématique. Il n'y avait pas non plus de mise en avant de rôles modèles au féminin. Les structures étaient inexistantes. Nous partions d'une feuille blanche. Notre première étude a donc consisté à dresser un bilan quantitatif et qualitatif de la situation en Europe. Cette recherche de données a consti-

tué un travail titanesque mais absolument nécessaire.

I Quand vous comparez les résultats de cette première étude avec celle que vous venez de publier, quel regard portez-vous sur l'évolution de la place des femmes dans le cinéma?

Sur le côté qualitatif, très peu de mesures existaient lors de notre première étude. Aujourd'hui, notre rapport fait plus de 100 pages. Sur les 37 pays européens, seulement cinq ne mettent en place aucune mesure. Sur l'aspect quantitatif, quand nous avons créé le Lab, il y avait près de 19% de femmes cinéastes en Europe. Selon notre dernière étude publiée il y a quelques jours, ce taux a atteint 25%. Les choses vont dans le bon sens mais à un rythme extrêmement lent. Nous ne pouvons pas nous réjouir de ces pourcentages. En se basant sur ces statistiques, la parité ne serait en effet atteinte qu'en 2048 ! Il convient toutefois de rappeler que cette évolution n'est pas linéaire et est imprévisible. En 2018 et 2022, il y a eu, par exemple, un recul de la parité en Europe sans raison précise. Il faut également tenir compte d'autres chiffres illustrant la présence des femmes dans notre secteur: elles représentent une personne sur deux dans les écoles de cinéma, une sur trois pour la réalisation du

premier court métrage, une sur quatre pour les premiers et deuxièmes longs métrages et une sur six seulement à partir du troisième long métrage. Ces tendances ne bougent pas du jour au lendemain. Nous nous inscrivons donc nécessairement sur un temps long. Il faut continuer à suivre ces chiffres, témoins de la mobilisation du secteur. Aujourd'hui, de nombreuses associations se sont emparées du sujet, à l'image du Collectif 50/50, du groupe Pour les femmes dans les médias, des Femmes s'animent... La culture de la collaboration entre nos différentes structures est extrêmement importante pour rendre l'industrie plus inclusive. Tant que les chiffres seront aussi bas, nous n'aurons pas d'autre choix que de poursuivre et d'approfondir nos actions. Notre défi dans les prochaines années est de tenir le temps long du militantisme.

I Outre la communication des chiffres, le Lab est particulièrement actif à travers d'autres actions...

Oui. Comme je l'évoquais, nous accordons une attention toute particulière aux rôles modèles au féminin. Nous proposons notamment via notre podcast des entretiens avec des personnalités particulièrement inspirantes et évoluant dans tous les corps de métiers du cinéma. Par ailleurs, nous avons mené une grande campagne au

moment des César 2024 pour rendre visibles les films de réalisatrices éligibles au premier tour. Nous réitérerons cette campagne en 2025. Outre la mise en lumière de figures féminines, nous déployons également d'autres actions. En tant que think tank, nous croyons également beaucoup aux outils d'intelligence collective, desquels émergent des idées et des chantiers à creuser. Nous mettons ces outils au service de la cause. Cette année, nous nous sommes énormément impliqués dans la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels en accompagnant le groupe Respect, créé par les productrices Caroline Bonmarchand et Alice Girard. Il en résulte des propositions concrètes et pragmatiques pour renforcer cette lutte. Le défi va désormais être de les faire proliférer. Les corporations et les syndicats doivent s'emparer de ces propositions. Le groupe Respect a semé des graines, désormais il faut qu'il y ait floraison.

\ L'année 2024 semble marquer un tournant en matière de lutte contre les VHSS avec les mesures prises par le CNC et les partenaires sociaux, la commission d'enquête à l'Assemblée nationale, les propositions du groupe Respect... Comment entretenir cette dynamique sur un temps long?

Les structures militantes doivent continuer à faire émerger ces sujets. Ensuite, les professionnels doivent comprendre qu'il est dans leur intérêt le plus strict de s'en emparer. Notre démarche systé-

mique et implacable sur les VHSS va indubitablement engendrer un changement culturel. Outre la mobilisation des associations et des professionnels, les pouvoirs publics doivent également prendre le relais en nous aidant par la loi. C'est à travers ces trois acteurs que nous pourrions réellement progresser dans nos combats. Des combats qui sont liés. Un des freins de la parité est la violence. Avec plus de parité, il y aurait moins de violence et, avec une lutte contre la violence renforcée, il y aura plus de parité. À ce titre, les travaux menés par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sont majeurs pour permettre une industrie plus saine et inclusive. Au-delà de la lutte contre les violences pour promouvoir la parité, je crois par ailleurs beaucoup à l'incitation financière. C'est sans doute le levier d'action le plus efficace aujourd'hui.

Alors qu'il était en retard, on a l'impression qu'aujourd'hui, le cinéma constitue un fer de lance sur ces sujets...

C'est le cas, notamment par rapport aux autres milieux culturels. Il faudrait absolument élargir la quête pour la parité et la lutte contre les violences aux autres pans du secteur : l'architecture, le théâtre, l'art vivant... Aujourd'hui, nous militons trop en silo alors que nos sujets sont identiques. Très décrié sur ces problématiques, le cinéma est en réalité en avance dans la mobilisation du secteur.

I Un des enjeux pour le cinéma est aussi la gestion

des films abîmés. Le groupe Respect s'est saisi de ce sujet. Comment le traitez-vous au sein d'un festival comme Les Arcs? Cette année, nous avons choisi de présenter le long métrage *Je le jure*. Nous utilisons le protocole mis en place par le groupe Respect autour de certains films dits abîmés, et ce sera une grande première! Lorsque le signalement de fait de violence a eu lieu, la production l'a tout de suite pris en charge, a mené une enquête et pris des mesures de protection, en l'occurrence l'éloignement de la personne mise en cause. Au regard de cette prise en charge complète du signalement, ce film peut donc être montré, avec un accompagnement spécifique. Pour nous, festival, cet accompagnement passe par une contextualisation systématique et la non-mise en lumière du mis en cause - ici le réalisateur. D'un commun accord entre la production, la distribution et le réalisateur - et sans présager de sa culpabilité - , Samuel Theis ne participera ainsi pas à la projection. En revanche, le film sera présenté et accompagné par le casting avec Louise Bourgoïn, Marina Fois, Julien Ernwein et Souleymane Cissé ainsi que par la productrice Caroline Bonmarchand. Dans notre communication écrite, nous spécifions systématiquement qu'un signalement de fait de violence avait eu lieu pendant le tournage et a été pris en charge par la production. Un carton expliquant cette démarche sera présenté avant la projection du film, nous dirons également quelques mots. Dans les sessions de questions-réponses, nous nous focalise-

rons uniquement sur le film. Tout ce protocole est très complexe, minutieux mais nécessaire pour pouvoir montrer un film comme *Je le jure*, que nous avons - et c'est essentiel de le dire ! - beaucoup aimé. Nous respectons ici la notion d'œuvre collective - des centaines de personnes travaillent sur un film - , tout en permettant à toute victime de s'exprimer librement. Si le film dit abîmé a bien été accompagné avant et après le signalement de fait de violence, il n'y a aucune raison de ne pas le montrer.

I Comment voyez-vous l'évolution du Lab dans les prochaines années? Il y a tant de chantiers dans lesquels nous pourrions nous engager. L'ouverture aux autres métiers

de la culture en est un. Le Lab bénéficie d'une visibilité et d'une légitimité de plus en plus importantes. Nous sommes avant tout un think tank au service des professionnels. Notre engagement auprès du groupe Respect l'illustre bien. Nous avons également un sujet financier à adresser. Le Lab est porté par l'association Révélations culturelles, qui porte également Les Arcs Film Festival et Futura Cinéma. Nous avons cofondé ce Lab avec Guillaume Calop et le soutien de l'équipe des Arcs, Pierre-Emmanuel Fleurantin et Jérémy Zelnik. Nous avons également une coordinatrice générale en la personne de Lise Perottet qui effectue un travail formidable. Nous sommes soutenus par des instances publiques (le CNC, le ministère de la Culture, Eurimages), mais aussi des sociétés privées, comme Studiocal (qui nous accompagne depuis 2020), Titrafilm et Audiens. L'Oréal Paris vient de nous rejoindre comme partenaire principal. C'est une excellente nouvelle pour nous, qui va nous permettre d'approfondir notre travail et nos actions. Cet équilibre reste toutefois précaire, et nous cherchons toujours de nouveaux soutiens. Aujourd'hui, nous limitons nos actions à la structure que nous avons. Avec davantage de moyens, nous pourrions décupler nos idées et actions pour toujours plus de parité et de mixité dans le secteur du cinéma. Il reste tant à faire ! •>■

de la culture en est un. Le Lab bénéficie d'une visibilité et d'une légitimité de plus en plus importantes. Nous sommes avant tout un think tank au service des professionnels. Notre engagement auprès du groupe Respect l'illustre bien. Nous avons également un sujet financier à adresser. Le Lab est porté par l'association Révélations culturelles, qui porte également Les Arcs Film Festival et Futura Cinéma. Nous avons cofondé ce Lab avec Guillaume Calop et le soutien de l'équipe des Arcs, Pierre-Emmanuel Fleurantin et Jérémy Zelnik. Nous avons également une coordinatrice générale en la personne de Lise Perottet qui effectue un travail formidable. Nous sommes soutenus par des instances publiques (le CNC, le ministère de la Culture, Eurimages), mais aussi des sociétés privées, comme Studiocal (qui nous accompagne depuis 2020), Titrafilm et Audiens. L'Oréal Paris vient de nous rejoindre comme partenaire principal. C'est une excellente nouvelle pour nous, qui va nous permettre d'approfondir notre travail et nos actions. Cet équilibre reste toutefois précaire, et nous cherchons toujours de nouveaux soutiens. Aujourd'hui, nous limitons nos actions à la structure que nous avons. Avec davantage de moyens, nous pourrions décupler nos idées et actions pour toujours plus de parité et de mixité dans le secteur du cinéma. Il reste tant à faire ! •>■

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ **HOSES ~FE LE BON SENS MAIS À UN RYTHME EXTRÊMEMENT LENT.**

“ *L'année 2024 a été charnière dans la lutte contre les VHSS. Le think tank Le Lab Femmes de cinéma a assurément joué un rôle déterminant. Rencontre avec sa dirigeante, «**FLO-RIAN KRIEG***

“ *Cofondatrice et directrice du Lab Femmes de cinéma et directrice des relations institutionnelles des Arcs Film Festival*

“ **CC TANT QUE LES CHIFFRES SERONT AUSSI BAS, NOUS N'AURONS PAS D'AUTRE CHOIX QUE DE POURSUIVRE ET D'APPROFONDIR NOS ACTIONS, y)**



HEBDOMADAIRE

« Écouter les victimes, c'est une responsabilité humaine immense »

Marine Longuet est assistante de réalisation et formée pour être référente harcèlement. Elle est aussi membre élue au conseil d'administration du [collectif 50/50](#). Cette association, créée en 2020, lutte contre les inégalités, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles dans le cinéma.

Hugo Boursier • 27 novembre 2024 abonné-es

Article paru dans l'hebdo N° 1838

Consulter ce numéro

Libérer cet article !

L'offrir à un-e ami-e

Partager :



© Sandrine Laure Dippa / Hans Lucas / AFP

Où en sommes-nous des annonces du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) destinées à lutter contre les violences sexistes et sexuelles ?

Marine Longuet (1) : Le premier volet a été présenté en 2021. Depuis cette date, pour obtenir des fonds du CNC, les producteurs doivent suivre une formation qui leur rappelle leur responsabilité en tant qu'employeur. Le deuxième volet concerne la formation obligatoire des équipes. Elle doit être mise en place au printemps 2025. Depuis trois ans, toute personne ayant le statut d'intermittent a le droit à une formation gratuite d'un à trois jours pour revenir sur les définitions des violences sexuelles, les rapports hiérarchiques, le repérage de situations problématiques et la manière dont on peut alerter.

Qui se présente à ces formations suivies sur la base du volontariat ?

Ce sont majoritairement des femmes, dont beaucoup sont issues des fonctions les moins qualifiées. Comme les régisseuses, qui sont souvent au contact de l'acteur, avec les équipes de l'habillage, du maquillage et de la coiffure. Ces personnes peuvent être victimes de plusieurs dominations : économiques, liées au genre ou encore à la sexualité supposée. Elles sont régulièrement dévalorisées alors que leurs compétences sont centrales dans la construction d'un film.

📌 SOCIÉTÉ

Publié dans le dossier [Gérard Darmon : neuf femmes accusent](#)

🕒 Temps de lecture : 5 minutes

🏷️ #Violences sexistes et sexuelles

📁 Dans le même dossier...

➤ Neuf femmes accusent Gérard Darmon de violences sexistes et sexuelles

1 Marine Longuet est assistante de réalisation et formée pour être référente harcèlement, via le module de formation : « Être ambassadeur et ambassadrice référent-e VHSS », dispensé par le groupe Egaé (mandaté par le CNC).

› **Sur le même sujet :** « J'ai envie de changer de métier après chaque film »

C'est à l'image de la société : bien qu'essentiels, les métiers dits féminins sont déconsidérés. La participation de ces femmes à la formation illustre une forme de lutte des classes au sein du cinéma. Un combat porté par des personnes occupant les fonctions les moins reconnues, avec l'objectif de faire cesser la reproduction des violences.

Que peut changer la formation obligatoire ?

Elle peut participer à changer les habitudes de travail. Une partie de cette formation, réalisée par un-e intervenant-e formé-e, se déroulera au moment de la préparation du film. Aujourd'hui, dans le milieu du cinéma, les questions de violences sont dans toutes les têtes. Mais, une fois arrivé sur le plateau, en parler demeure difficile. Cette formation pourrait créer de vrais appels d'air sur des films où la parole circule encore très peu.

« Aujourd'hui, dans le milieu du cinéma, les questions de violences sont dans toutes les têtes. »

Les comédiens pourront-ils bénéficier de cette formation ?

Oui, parce que la première partie se fait à distance, pour toute l'équipe. Pour la seconde partie, en présentiel, rien n'est moins sûr. S'ils ne le souhaitent pas, je ne vois pas comment ils pourraient y être contraints. À l'heure actuelle, ce second volet devra être suivi, au minimum, par les personnes assurant les postes principaux (directeur de production, réalisateur, directeur de la photographie, chef décorateur, créateur des costumes, etc.). Or les formations auront lieu lors des périodes de préparation et non pendant les tournages. Les comédiens ne seront donc pas forcément là. Pourtant, nous avons besoin d'être ensemble dans une même pièce pour entendre ce qu'est la réalité du droit du travail en termes de lutte contre les violences sexistes et sexuelles !

› **Sur le même sujet :** Judith Godrèche : « Je sais que ma vérité est imparable »

Aujourd'hui, les personnes référentes harcèlement peuvent être liées à la production. Certain-es militent pour que cette fonction soit assurée par quelqu'un qui est indépendant du film. Qu'en pensez-vous ?

Ces référents existent depuis 2021. On a fait de grands pas dans la lutte contre les violences sexuelles en peu de temps. La mise en place de ces référents en fait partie. Mais c'est loin d'être suffisant. Des dizaines de témoignages ont révélé la réalité de certaines pratiques de travail, et celles-ci perdurent alors qu'au même moment des dispositifs sont en train d'être appliqués. C'est comme un état traumatique collectif. On s'est mis à attendre des référents qu'ils règlent les problèmes. Ce n'est pas leur mission : ils doivent proposer des outils. Écouter et conseiller, c'est une responsabilité humaine immense. Arbitrer les faits de violence est de la responsabilité de l'employeur et, *in fine*, de la justice.

Les productions ont-elles une part de responsabilité lorsqu'elles engagent des comédien-nes qui sont entouré-es d'éléments faisant état de violence – concrets ou sous la forme de rumeurs ?

Oui, mais il faut aussi démêler ce qu'on appelle une « rumeur ». Celle-ci peut désigner des faits très graves et très précis, qui ne sont pas toujours publics,

« On ne recueille pas la parole d'une personne qui a subi des violences à la machine à café, devant tout le monde. »

mais elle peut aussi reposer sur des comportements encore acceptés collectivement : des propos, des gestes, des regards insistants qui n'ont pas leur place en milieu professionnel. Les producteurs doivent être honnêtes : quand ils entendent ce qu'on sait depuis des années sur une personne, ils ne peuvent pas mentir. Quand ils viennent sur les plateaux, les producteurs pourraient constater, discuter, témoigner. Mais la plupart ne font que s'asseoir derrière le retour caméra et filer à la cantine pour manger avec les comédiens.

> **Sur le même sujet :** « Arracher à une actrice des choses qu'elle n'a pas envie de donner est odieux »

Ceux qui veulent savoir n'ont qu'à poser des questions. On ne recueille pas la parole d'une personne qui a subi des violences à la machine à café, devant tout le monde. Certains producteurs se saisissent avec intelligence des outils et protocoles mis à leur disposition. Et ceux qui ne sont pas convaincus par la nécessité d'un changement de pratiques, qu'ils s'intéressent au vécu de leur femme, leur fille, leur mère, leur tante, leur fils et leur frère, sur la manière dont les violences sont systémiques et comment elles peuvent être enrayerées, dans le cinéma comme dans la société.

Recevez *Politis* chez vous chaque semaine !

 ABONNEZ-VOUS



Par Hugo Boursier

Soutenez Politis, faites un don.

Chaque jour, *Politis* donne une voix à celles et ceux qui ne l'ont pas, pour favoriser des prises de conscience politiques et le débat d'idées, par ses enquêtes, reportages et analyses. Parce que chez *Politis*, on pense que l'émancipation de chacun-e et la vitalité de notre démocratie dépendent (aussi) **d'une information libre et indépendante.**

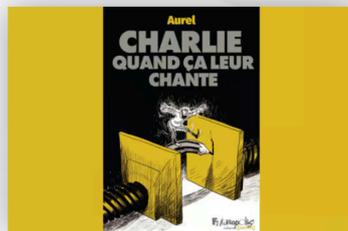
[→ FAIRE UN DON](#)



POUR ALLER PLUS LOIN...



TECHNO • 18 décembre 2024 [abonné-es](#)
L'intelligence artificielle



PRESSE • 18 décembre 2024 [abonné-es](#)
Aurel : « Charlie quand ça



ENFANCE • 18 décembre 2024 [abonné-es](#)
Entre Pronote et



FOYER • 18 décembre 2024 [abonné-es](#)
Partage des tâches :

QUOTIDIEN



SOCIÉTÉ

Le collectif 50/50 réclame plus de protection des mineurs au cinéma

Lors des 6es assises de l'association, lundi, à Paris, l'accent a été mis sur la situation des plus jeunes. Intimité, santé, temps de travail : il reste beaucoup à faire en termes de prévention sur les plateaux de tournage.

Ne pas minimiser les effets d'un tournage sur un enfant. Marine Longuet, assistante réalisatrice, se souvient d'avoir encadré la venue d'une fillette de 4 ans sur un plateau. « C'était un environnement déconcertant et rempli d'adultes deux fois plus grands qu'elle », confie cette administratrice du collectif 50/50. L'association créée en 2018 promeut l'égalité des femmes et des hommes, la diversité sexuelle et de genre et milite pour davantage d'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel. Elle tient ces assises chaque année, pour sensibiliser le plus largement possible la profession et informer sur ses actions annuelles. Pour ces 6es rencontres, au Forum des images, à Paris, lundi 9 décembre, l'accent a été mis sur le travail des mineurs.

un encadrant sur les plateaux

En France les industries culturelles, telles que le cinéma, disposent d'une dérogation pour l'emploi de mineurs de moins de 16 ans. Cela suppose des mesures de protection spécifiques, relatives au temps de travail et à l'intimité des plus jeunes. « On évalue le dossier

de l'enfant en étudiant une cartographie des risques », précise Catherine Agbokou, responsable du pôle enfant de Thalie Santé. Ce service de prévention et de santé au travail prend en charge la visite médicale et donne des conseils auprès des productions. Pour l'année 2023, il a été sollicité sur 566 projets ou scénarios pour effectuer 901 visites médicales et délivrer quelque 1 345 avis médicaux. La médecin prend l'exemple d'une séquence à la mer dans laquelle la température de l'eau autant que l'exposition du corps quasi nu de l'enfant à une équipe de tournage doivent être sécurisées.

Aujourd'hui, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur les mineurs demeure primordiale dans le septième art. Au dernier Festival de Cannes, Rachida Dati, ministre de la Culture, avait évoqué la présence obligatoire d'un responsable enfant sur les plateaux de tournage. Marine Longuet préfère le terme d'encadrant, car la responsabilité incombe à tous les professionnels du film. Ce poste d'accompagnement consiste, entre autres, à informer les parents du cadre de travail. « J'explique par exemple qu'on va devoir tou-

cher le corps de l'enfant pour lui mettre un micro », raconte celle qui s'est formée sur le harcèlement. Comme règle absolue, elle fait en sorte que « les enfants ne se retrouvent pas seuls avec un membre de l'équipe de tournage » et demande à la production d'envoyer un mail sur leur présence.

une relation de confiance

Il reste cependant beaucoup à faire. La militante propose l'instauration obligatoire d'un rendez-vous chez le psychologue en amont et après la fabrication d'un film, avec le même professionnel de santé. Elle souhaite également intervenir dès le processus de casting, pour établir une relation de confiance avec l'enfant. Elle se questionne surtout sur « ce qui est inhérent au cinéma ou ce qui relève d'un fait de société ». Ou, toujours selon ses termes : « Changeons la société, le cinéma ira mieux. »

Pour le moment, aucun dispositif ne permet de suivre le mineur après le tournage. Or, c'est bien loin des caméras du studio, dans l'appartement parisien du réalisateur Chris-

tophe Ruggia, que l'actrice Adèle Haenel dit avoir été agressée sexuellement, entre

ses 12 et 14 ans, après la fin du tournage de son film les Diables. ■

par Eléonore Houée



RADIOS

La chute de Bachar al-Assad vu par des artistes syriens, et les enjeux de l'accusation d'Adèle Haenel contre Christophe Ruggia, affaire à l'origine du #MeToo français

▶ écouter (22min)



Tout public

Le service culture de franceinfo, Frédéric Carbonne

Du lundi au vendredi à 13h32

Dans Tout public du lundi 9 décembre 2024, les artistes franco-syriens Dunia Al Dahan et Karim Serjeh sur la chute de Bachar al-Assad, et Clémentine Charlemaïne, membre du collectif 50/50 sur le début du procès de Christophe Ruggia.



Frédéric Carbonne

Radio France

Publié le 10/12/2024 15:50

🕒 Temps de lecture : 3min



Dunia Al Dahan et Clémentine Charlemaïne (Alain JOCARD/AFP ; Pierre Teyssot/Maxppp)

S'il y a une chose sur laquelle s'accordent les artistes franco-syriens Dunia Al Dahan et Karim Serjeh à la suite de la chute de Bachar Al-Assad, c'est leur volonté de reconstruire leur pays, et de se projeter dans le futur. Dunia Al Dahan, réfugiée en France depuis 2014 et autrice du livre *Artistes syriens en exil, œuvres et récits*, dit avoir "*beaucoup de choses à faire en Syrie*", débordant d'idées, elle évoque le souhait de retourner vivre dans son pays natal. Parmi les projets qu'elle envisage pour la Syrie, il y a la volonté de convertir les nombreuses prisons syriennes en musées et centres culturels. Des projets qui devront aussi permettre de préserver la mémoire du pays, et "*témoigner des traces de l'époque d'Assad pour continuer à montrer ce qu'on a vécu en Syrie et pourquoi on a fait cette révolution*", explique Dunia Al Dahan.

"Notre rêve maintenant, c'est de construire un nouveau pays, démocratique, libre, et juste."

Karim Serjeh

franceinfo

Le réalisateur franco-syrien Karim Serjeh voit la chute de Bachar al-Assad du même œil. Auteur du documentaire *Le Pacte d'Alep*, réalisé entre 2011 lors des premières manifestations à Alep, et 2016 lors de l'évacuation de la ville assiégée, il explique avoir le désir de projeter son film à Alep maintenant que son statut d'opposant au régime ne peut plus le compromettre. "*On doit montrer ça à tout le monde*", déclare le réalisateur, affirmant par ailleurs l'importance pour la nouvelle génération de voir ces images. Et alors qu'il compare la Syrie qui précédait la chute de Bachar Al-Assad à une "*prison*", il estime essentiel de montrer qu'un autre futur est possible, déclarant que ce futur plus radieux "*arrive aujourd'hui*".

Le livre *Artistes syriens en exil, œuvres et récits* (éditions Média pop) de Dunia al-Dahan est à retrouver en librairie.

• **Début d'un procès crucial dans l'histoire du MeToo français**

En même temps, que débute le procès pour agressions sexuelles de Christophe Ruggia pour des faits survenus entre 2001 et 2004 sur l'actrice Adèle Haenel, alors qu'elle était mineure, se tiennent les Assises pour l'égalité et l'inclusion dans le cinéma français du collectif 50/50 au Forum des Images à Paris. Une occasion pour la déléguée générale du collectif Clémentine Charlemaine de réagir à ce procès qui constitue l'aboutissement des accusations qui ont lancé le #MeToo du cinéma français.

"Il y a quelque chose de très emblématique dans le cinéma parce que ce domaine façonne l'imaginaire collectif, et c'est en ça que c'est très important que ce genre de pratiques change."

Clémentine Charlemaine

franceinfo

Clémentine Charlemaine salue les avancées en matière de violences sexistes et sexuelles qui transforment peu à peu l'industrie du cinéma, tout en soulignant les efforts et les progrès qu'il reste à accomplir. Elle donne pour exemple le nouvel impératif de mettre en place des encadrants pour accompagner les mineurs sur les tournages, ceux-ci n'étant néanmoins pas obligatoires dans les phases de préparation, comme la phase du casting. *"Donc il y a encore des choses à améliorer, mais c'est un premier pas"*, juge l'administratrice du collectif.

Clémentine Charlemaine indique par ailleurs que le combat contre les violences sexistes et sexuelles, bien que particulièrement mises en avant dans le milieu du cinéma, touche la société tout entière, ces dernières se rapportant aux questions profondément ancrées *"de pouvoir et de domination"*.

Une émission avec la participation de Thierry Fiorile et Matteu Maestracci, journalistes au service culture de franceinfo.

 voir les commentaires

Partager :



Assises du Collectif 50/50 : comment protéger les mineur·es des violences dans le cinéma ?

par Ségolène Raffaitin

Publié le 12 décembre 2024 à 14 h 51 min

Mis à jour le 12 décembre 2024 à 18 h 23 min



“Mais, ferme ta gueule!”. Voilà la phrase cinglante qu’Adèle Haenel a lancée au procès de Christophe Ruggia avant de quitter la salle d’audience, mardi. Une phrase en forme de slogan féministe, tel que Virginie Despentes l’écrivait : « Désormais, on se lève et on se casse ». Hasard du calendrier, les Assises du Collectif 50/50 ont eu lieu cette semaine. C’est le cinéma observé à la loupe, pour, notamment, mieux protéger les mineur·es.



Ségolène Raffaitin

→ **Assises du Collectif 50/50 : comment protéger les mineur·es des violences dans le cinéma ?**



Les plus lus



Les personnalités préférées

Ce mardi, 10 décembre, **Gisèle Pélicot s’est barrée de la salle d’audience, au procès de Dominique Pélicot**, exaspérée par les propos d’une avocate de la défense interrogeant un *“jeu sexuel à trois”*. Le même jour, **Adèle Haenel**, celle qui avait **osé se lever et se casser lors de la cérémonie des Césars 2020**, a de nouveau brillé devant **Christophe Ruggia**, jugé pour l’avoir agressée sexuellement entre ses 12 et 14 ans. C’est lorsque le réalisateur français soutenait à la barre avoir tenté de la protéger à ses débuts dans le cinéma, que l’actrice française s’est tout à coup levée, a tapé du plat de ses mains la table qui était devant elle, avant de lâcher : *“Mais ferme ta gueule !”* Une fois de plus, Adèle Haenel s’est levée, et s’est cassée.

Les Assises du Collectif 50/50 : un rendez-vous incontournable

L’affaire Ruggia retentit à point nommé, puisque cette semaine s’est tenu la **sixième édition des Assises du Collectif 50/50**. Un nom en référence à la parité, et donc aux inégalités dans le milieu du ciné et de l’audiovisuel. Avec ces Assises, il s’agissait d’applaudir les avancées du secteur, et de souligner les choses

qu'il reste à faire. Un petit bilan annuel terriblement important.

The image shows an Instagram post from the account 'lecollectif5050'. The post features a blue and purple gradient background with the text '6^e édition les assises' and 'le programme'. Below the main image, there is a text overlay: 'Suivez la journée en direct sur la chaîne YouTube du Collectif 50/50 !'. The post includes interaction icons (heart, comment, share, bookmark), shows 195 likes, and contains a detailed schedule of events for the day, such as '10h10 | Introduction', '10h30 | Table ronde / #MeToo', and '17h15 | Conclusion'. A hashtag '#Assises50502024' is also present.

Protéger les mineur·es des violences : une lutte essentielle

Durant ces Assises, le Collectif 50/50 a donc applaudi les **formations obligatoires contre les violences sexistes et sexuelles**, ainsi que les chartes comme celles des **coachs spécialisés pour l'accompagnement des mineur·es, réunis dans l'ACMA, présents sur les tournages**. C'est particulièrement important, puisque le cinéma fait partie des rares milieux où des enfants de moins de 16 ans peuvent travailler légalement ! Le suivi commence à s'améliorer sur les plateaux de tournage, mais il est encore question des **suites**, notamment d'un éventuel **accompagnement psy post-tournage**. À noter que c'est là, dans cet « après », loin des studios, qu'Adèle Haenel affirme avoir été abusée par Christophe Ruggia...

Dénoncer le sexisme et racisme latent du cinéma

Les Assises de 50/50 ont aussi rappelé que les femmes étaient toujours entravées dans la réalisation. En 2023, seuls 32,4% des documentaires étaient réalisés par des femmes, par exemple. C'est 13 % pour les directrices de la photographie, et 10 % pour les ingénieures du son et compositrices.

ingénieries du son et compositrices.

Et c'est pire si vous n'êtes pas blanche. L'étude "la couleur des rôles" parle de biais dans les castings, voire dans les scénarios.. Ainsi, seulement 2% des personnages dans les films français sont perçus comme asiatiques, le plus souvent dans des rôles stéréotypés. Les rôles pour lesquels on demande aux acteurs de performer des accents clichés sont encore très nombreux.

Dire les termes

« Beaucoup de professionnel·les ayant répondu à l'enquête font état d'un malaise et d'un réel besoin de formation. Étendue aux scénaristes, cette formation permettrait par ailleurs de diversifier tous les rôles trop souvent pensés, par défaut, pour des personnes blanches » explique le collectif. Puis de préciser qu'il serait par ailleurs temps de « dire les termes » : comprenez, de ne plus se cacher derrière la notion de « diversité », qui, selon le collectif, « sert le plus souvent d'euphémisme pour ne pas se confronter concrètement au facteur (ethno)-racial qui reste tabou. Bien que le mot soit depuis omniprésent, il reste flou, parfois creux et de plus en plus inconfortable à utiliser », il devrait pourtant englober ce facteur essentiel, en plus de l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap, le milieu socio-économique. **50/50 propose par exemple, comme il existe désormais un bonus parité, que soit créé un bonus diversité.**

Que faire de Roman Polanski ?

Les Assises ont aussi évoqué la question des films « abîmés » par des affaires de violences sexistes et sexuelles : que faire des J'accuse de Roman Polanski (2019), ou bien des Amandiers de Valeria Bruni-Tedeschi (2022) ? Dossier de presse Assises 2024. Le collectif propose des affichages de contextualisation placés dans les salles, en billetterie, sur internet, pour informer « sans culpabilisation, des spectateurs et spectatrices ».

Avec le cinéma, déconstruire les préjugés et tendre vers l'égalité

Enfin, il a été souligné aux Assises que le cinéma, souvent critiqué pour son élan progressiste, était un **merveilleux outil pour déconstruire les préjugés et favoriser un imaginaire collectif fondé sur l'égalité...** Si par ailleurs ça vous aurait donné envie de vous rendre en salles, Le Pop Corn d'Alex Masson, avec les meilleures sorties ciné chaque mercredi, est toujours [en podcast](#) et sur [à lire ici aussi...](#)

lecollectif5050 Forum des Images [Voir le profil](#)

besoin de votre soutien
Faites un don en flashant le QR code

[Voir plus sur Instagram](#)

182 mentions J'aime
lecollectif5050

Un immense merci à tou-te-s d'avoir participé aux Assises 2024 du

Collectif 50/50 ! 🗣️ Ensemble, nous avons partagé des réflexions, des idées et des actions concrètes pour continuer à construire un cinéma et un audiovisuel plus égalitaires, inclusifs et représentatifs. Continuons à travailler ensemble pour que nos écrans reflètent toutes les diversités de la société civile, devant et derrière la caméra 🙌
Merci à nos intervenant-e-s, à nos partenaires et à chaque participant-e qui a contribué à faire de cet événement un moment fort, fédérateur et porteur d'espoir. Merci au @forumdesimages d'avoir accueilli cette journée et merci à l'@eicar_paris d'en avoir permis la diffusion et la captation.

📺 Le replay des Assises est disponible sur la chaîne YouTube du Collectif 50/50 (lien en bio) 🔗
#Assises50502024 #Collectif5050

📷 Photos © Laurie Bisceglia @lauriebisceglia
Voir les 8 commentaires

Ajouter un commentaire...

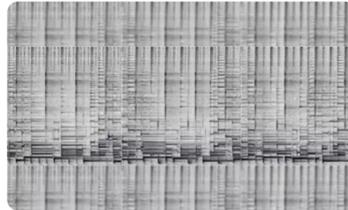


Actualité · Adèle Haenel · Assises Du Collectif 50/50 · Christophe Ruggia · Cinéma · Culture · Gisèle Péllicot · Inégalité · MeToo · Parité · Ségo Raffaitin · T'as Vu L'heure?' · Thierry Paret

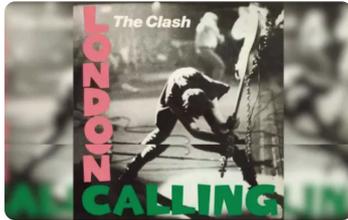
La rédaction vous recommande



Les personnalités préférées des 18-30 ans en 2024 : bien plus qu'un sondage



Des milliards d'euros de perte : l'industrie musicale en péril face à la concurrence de l'IA



Tout simplement culte : "London Calling", le punk au sommet



Et si Jésus pouvait revenir une deuxième fois ?

nova
sélecta

Inscrivez-vous →

nova
sélecta

Inscrivez-vous →

Toutes les semaines, recevez les pépites musicales de la rédac.
Classiques d'aujourd'hui et de demain, raretés, rare grooves... le son de Radio Nova dans votre boîte mail, tous les jeudis à 18h.

DIGITAL

Actu

METOO CINÉMA : LE COLLECTIF 50/50 INSISTE SUR LA PROTECTION DES MINEURS SUR LES TOURNAGES

Lors des 6^{es} assises de l'association, lundi, à Paris, l'accent a été mis sur la situation des plus jeunes. Intimité, santé, temps de travail : il reste beaucoup à faire en termes de prévention sur les plateaux de tournage.

SOCIÉTÉ ⌚ 4min Publié le 10 décembre 2024

[Eléonore Houée](#)



Le collectif 50/50 appelle à mieux protéger les mineurs sur les tournages de cinéma.
© Depoilly/ANDBZ/ABACAPRESS.COM

Ne pas minimiser les effets d'un tournage sur un enfant. Marine Longuet, assistante réalisatrice, se souvient d'avoir encadré la venue d'une fillette de 4 ans sur un plateau. « C'était un environnement déconcertant et rempli d'adultes deux fois plus grands qu'elle », confie cette administratrice du collectif 50/50.

L'association créée en 2018 milite pour davantage d'inclusion et d'égalité dans le cinéma et l'audiovisuel. Elle tient ses assises chaque année pour sensibiliser la profession et informer sur ses actions annuelles. Pour ses 6^{es} rencontres, au Forum des images, à Paris, le lundi 9 décembre, l'accent a été mis sur le travail des mineurs.

En France, les industries culturelles, telles que le cinéma, disposent d'une dérogation pour l'emploi de mineurs de moins de 16 ans. Et cela suppose des mesures de protection spécifiques, à la fois relatives au temps de travail et à l'intimité des plus jeunes. « On évalue le dossier de l'enfant en étudiant une cartographie des risques », précise Catherine Agbokou, responsable du pôle enfant de Thalie Santé.

Ce service de prévention et de santé au travail prend en charge la visite médicale et donne des conseils auprès des productions. La médecin prend l'exemple d'une séquence à la mer dans laquelle la température de l'eau autant que l'exposition du corps quasi nu de l'enfant à une équipe de tournage doivent être sécurisées.

La présence d'un encadrant

Aujourd'hui, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur les mineurs demeure primordiale dans le septième art. Au dernier Festival de Cannes, Rachida Dati, ministre de la Culture, avait évoqué la présence obligatoire d'un responsable enfant sur les plateaux de tournage. Marine Longuet préfère le terme d'encadrant, car la responsabilité incombe

• EN CONTINU

- 17h38 ○ SNCF : pourquoi la CGT et SUD rail maintiennent la grève, ce 11 décembre
- 17h23 ○ David Muhlmann, sociologue : « Dissolution, censure et concertations sans fin... Ce n'e...
- 17h20 ○ Comment 10 000 assurés de la Sécu se retrouvent sans indemnités journalières e...
- 17h16 ○ Clap de fin pour BFM Paris : la méthode Saadé inquiète les salariés

[Voir toute l'actu](#)

ARTICLES LES PLUS LUS DANS CETTE RUBRIQUE



HUMEX, ACTIFED, DOLIRHUME... CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR L'INTERDICTION DE LA VENTE LIBRE EN PHARMACIE DE 8...

Actu



« ADELE HAENEL ET SES 12 ANS ÉTAIENT D'UNE SENSUALITÉ DÉBORDANTE » : LE PROCÈS DE CHRISTOPHE RUGGIA POUR AGRESSIONS...

H Actu



NOTRE-DAME DE PARIS : LES GRANDES FORTUNES TRÈS GÉNÉREUSES AVEC L'ARGENT DE L'ÉTAT

H Analyse

de tournage: Marine Longuet préfère le terme d'encadrement, car la responsabilité incombe à tous les professionnels du film.

Ce poste d'accompagnement consiste, entre autres, à informer les parents du cadre de travail. « J'explique par exemple qu'on va devoir toucher le corps de l'enfant pour lui mettre un micro », raconte celle qui s'est formée sur le harcèlement. Comme règle absolue, elle fait en sorte que « les enfants ne se retrouvent pas seuls avec un membre de l'équipe de tournage » et demande à la production d'envoyer un mail sur leur présence.

SUR LE MÊME THÈME



AUX ASSISES DU COLLECTIF 50/50 :
« ON N'A JAMAIS RIEN DIT AUX
"MONSTRES SACRÉS" DU CINÉMA »



Il reste cependant beaucoup à faire. La militante propose l'instauration obligatoire d'un rendez-vous chez le psychologue en amont et après la fabrication d'un film, avec le même professionnel de santé. Elle souhaite aussi intervenir dès le processus de casting, pour établir une relation de confiance avec l'enfant. Elle se demande surtout « ce qui est inhérent au cinéma ou ce qui relève d'un fait de société ». Ou, toujours selon ses termes, « changeons la société, le cinéma ira mieux ». Pour le moment, aucun dispositif ne permet de suivre le mineur après le tournage.

Or, c'est bien loin des caméras du studio, dans l'appartement parisien du réalisateur Christophe Ruggia, qui fait aujourd'hui l'objet d'une plainte, que l'actrice Adèle Haenel affirme avoir été agressée sexuellement, entre ses 12 et 14 ans.

AVANT DE PARTIR, UNE DERNIÈRE CHOSE...

Contrairement à 90% des médias français aujourd'hui, l'Humanité ne dépend ni de grands groupes ni de milliardaires. Cela signifie que :

- nous vous apportons des informations impartiales, sans compromis. Mais aussi que
- nous n'avons pas les moyens financiers dont bénéficient les autres médias.

L'information indépendante et de qualité a un coût. Payez-le.

[Je veux en savoir plus](#)

JE DONNE UNE FOIS

JE DONNE TOUS LES MOIS

E-mail

5 €

20 €

50 €

MONTANT LIBRE

Après déduction d'impôts, votre don vous reviendra à **0,00 €**

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% si vous êtes imposable sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable et si vous cochez la case ci-dessous pour recevoir le reçu fiscal.

JE SOUHAITE RECEVOIR MON REÇU FISCAL POUR BÉNÉFICIER DE LA DÉDUCTION D'IMPÔTS

 Carte bancaire

 Prélèvement SEPA

 Google Pay

 Paiement sécurisé en un clic avec Link 

Numéro de carte

Date d'expiration

Code de sécurité

Pays
France 

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité.

Quels que soient vos choix, vos données resteront dans le périmètre de l'Humanité et ne seront en aucun cas cédées à des entreprises ou services tiers. Vous pouvez à tout moment demander leur suppression.

Je souhaite que mon nom apparaisse sur le mur des donateurs.rices

Le mur des donateurs est une page (numérique et dans le journal papier) sur laquelle figurent les noms des donateurs et donatrices à l'Humanité pour les remercier de leur soutien.

JE VALIDE MON DON



Accueil > Cinéma

La parité derrière la caméra ? Pas avant 2041, selon le Collectif 50/50

70 % des films français réalisés en 2023 l'ont été par des hommes. Et les budgets alloués aux œuvres de femmes ne pèsent pas lourd... Une étude sur la féminisation dans le cinéma depuis dix ans montre que les progrès sont lents, si lents !



Niels Schneider et Seva Alвити dans « Dalida », de Lise Azuelos, le film le plus cher réalisé par une femme en 2016 avec 15,7 millions d'euros, côté homme, « Valérian et la Cité des mille planètes », de Luc Besson planait à 197,5 millions d'euros. Photo Luc Roux/Bethsabée Mucho/Pathé/TF1 Films Production

Par Caroline Besse

Publié le 22 novembre 2024 à 15h24



Après la présentation par le CNC, jeudi 14 novembre, de l'Observatoire de l'égalité hommes-femmes, étude globale sur la féminisation progressive des filières cinéma et audiovisuel, le collectif 50 / 50 publie une nouvelle étude qui se concentre spécifiquement sur le nombre de femmes présentes derrière la caméra. Éloquente, elle montre notamment qu'en 2023 « la part des films français réalisés par des femmes ne dépasse pas 30 %, et chute même par rapport à l'année précédente. » Un chiffre laissant penser qu'à ce rythme la parité ne sera pas atteinte avant l'année... 2041.

En outre, les réalisatrices bénéficient en moyenne d'un quart de budget de moins que leurs confrères. À l'aide d'un graphique très parlant, le collectif classe les films les mieux dotés réalisés depuis dix ans selon le genre de l'auteur. En 2016, Lisa Azuelos signait ainsi le long métrage le plus cher de l'année pour une femme, *Dalida*, avec 15,7 millions d'euros, alors que, côté hommes, Luc Besson planait dans la stratosphère grâce à *Valérian et la Cité des mille planètes* pour un budget de... 197,5 millions d'euros. Une inégalité qui se vérifie chaque année, bien que dans des proportions variables et à des hauteurs moins affolantes, et pose la question de l'accès aux blockbusters pour le deuxième sexe.

Autre point saillant de l'étude : les réalisatrices sont beaucoup plus nombreuses à jouer le jeu de la parité sur les plateaux pour les postes techniques. En effet, le dispositif mis en place par le CNC – un bonus de 15 % pour les films d'initiative française dont les équipes sont paritaires pour les principaux postes d'encadrement – est largement plus utilisé par les autrices (49 % contre 1 % pour l'année 2019 !). Mais, petit espoir : ce chiffre passe à 16 % en 2023, preuve que l'incitation financière a un véritable impact sur la parité. Vivement 2041 !



Le magazine en format numérique

Lire le magazine

AD Payez en 4X sans frais avec PayPal sur vos sites préférés.

Pour les achats éligibles de 30 à 2000 euros. Sous réserve d'acceptation par PayPal et soumis à conditions: voir paypal.com/fr/conditionspaiement4x. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Accueil > Cinéma

Inégalités dans le cinéma : aux Assises du Collectif 50/50, la profession prise entre espoir et chiffres sévères

Le Collectif 50/50, qui promeut l'égalité des femmes et des hommes et la diversité sexuelle et de genre dans le cinéma et l'audiovisuel, tenait ses nouvelles Assises au Forum des images à Paris le 9 décembre. Compte-rendu.



La sixième édition des Assises du Collectif 50/50 s'est tenue lundi au Forum des Images, à Paris. Photo Laurie Bisceglia

Par **Caroline Besse**

Publié le 10 décembre 2024 à 17h13



Hazard total du calendrier, la sixième édition des Assises du Collectif 50/50 s'est tenue le lundi 9 décembre 2024 à Paris, alors que s'ouvrait le procès du réalisateur Christophe Ruggia, accusé par l'actrice Adèle Haenel d'emprise et de violences sexuelles alors qu'elle était âgée de 12 ans, et lui, de 36. La grande salle du Forum des images, à Paris, bondée, a chaleureusement salué l'actrice en rappelant que ce sont ses déclarations qui, en 2019, avaient marqué un tournant décisif pour la mise en avant de ces questions dans le débat public.

La suite après la publicité

Ce matin du 9 décembre, les quatorze membres du conseil d'administration du Collectif 50/50 étaient sur scène pour introduire collectivement ce nouveau rendez-vous et démontrer que le collectif applique à lui-même ce qu'il revendique en matière de décision et de gouvernance. À quoi servent ces Assises ? Avant tout à rassembler un maximum de personnes de la profession (syndicats, institutions, associations...) mais aussi d'individus, puisque, depuis un an, elles sont ouvertes au public qui peut, lui aussi, prendre la parole et intervenir sur tous ces enjeux liés à la parité, à la discrimination et aux violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).

À lire aussi :

Assises 50/50 de 2020 : deux jours de débats passionnants et un "Livre blanc" pour l'égalité



Le magazine en format numérique

Lire le magazine



Sponsorisé Par Renault

Renault Scenic E-Tech

Renault Scenic E-Tech 100% Électrique Prêt À Partir

VOIR PLUS

Nouveauté notable cette année d'ailleurs, afin de sortir de la seule perspective du genre, les Assises ont été renommées en faveur de l'égalité et de l'inclusion. « *Nous faisons le constat qu'une partie des institutions s'est engagée contre les VHSS, mais qu'il est beaucoup plus difficile de les rassembler contre les violences morales et discriminatoires qui doivent pourtant être envisagées dans une perspective intersectionnelle* », note le collectif, pour qui il est « *nécessaire de clarifier les termes pour définir la diversité* ». Le collectif a ainsi engagé un travail autour de la terminologie à adopter, le mot « diversité » ne convenant plus car jugé « *trop réducteur* ». Une réflexion sur l'emploi du terme « racisé » pour désigner les personnes non blanches a d'ailleurs été menée pendant l'une des trois tables rondes de la journée, avec notamment la présence de la passionnante Christelle Murhula, journaliste et porte-parole de l'Ajar (Association des journalistes antiracistes et racisé-e-s).

75 % de réalisateurs, 82 % de chefs opérateurs

Entre *keynotes* et présentation de diverses études, cette journée riche en réflexions, débats et prises de paroles diverses a été marquée par un élan, un espoir, une volonté collective d'avancer pour une nécessaire inclusion de toutes et tous sur les plateaux, devant et derrière la caméra, inclusion essentielle à la diversité des récits montrés sur le grand écran. Dans la matinée, une table ronde organisée autour des enquêtes réalisées par les journalistes cinéma (à laquelle participait notre consœur de *Télérama* Mathilde Blottière) a démontré la prise de conscience collective de la presse de sa complaisance avec les auteurs, considérés comme des « demi-dieux » à une certaine époque. Judith Godrèche a ainsi été saluée pour sa persévérance...



Photo Laurie Bisceglia

Mais face à cette volonté et cet espoir collectifs, les chiffres des précieuses études menées par le Collectif 50/50 et d'autres associations demeurent implacables. Voire cruels : le LAB Femmes de cinéma a, par exemple, présenté son étude annuelle de la place des réalisatrices dans le cinéma européen attestant que sa part était passée de 21 % entre 2015 et 2018 à 25 % entre 2019 et 2023. Une augmentation applaudie, mais qui ne cache pas la réalité : 75 % des films sont donc aujourd'hui encore réalisés par des hommes ! En outre, les réalisatrices bénéficient en moyenne d'un budget inférieur de 25 % à celui de leurs collègues masculins. Et les postes techniques restent aussi largement sources d'inégalités : chef opérateur est, ainsi, un métier masculin à 82 %.

À lire aussi :

La parité derrière la caméra ? Pas avant 2041, selon le Collectif 50/50

Terminons cependant sur quelques notes d'espoir : la commission d'enquête parlementaire sur les VHSS a réussi à renaître de ses cendres malgré la dissolution de l'Assemblée nationale ; l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel s'empare petit à petit de la profession de coordinateur et coordinatrice d'intimité sur les plateaux ; en 2023, 93 % des longs métrages réalisés par des femmes étaient éligibles au bonus parité, ce qui prouve que plus les films sont réalisés par des femmes, plus la parité et l'inclusion sont appliquées. Le futur du cinéma et de l'audiovisuel se doit d'être féminin.

LES PLUS LUS

1 **LIVRES**
Comment les essais sont devenus des best-sellers mondiaux

2 **THÉÂTRE**
Les danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris désormais en grève à Garnier comme à Bastille : que s'est-il passé ?

3 **LIVRES**
Les meilleurs polars et romans noirs de 2024 : le top 20 de "Télérama"

4 **ARTS**
Occupation des Beaux-Arts de Paris par les étudiants : le point sur la situation



Sur le site du [Collectif 50/50](#) sont rassemblées de nombreuses études.
Voir aussi [le programme des Assises](#) ; la journée du 9 décembre 2024 est retransmise [en intégralité sur YouTube](#).



Cinéma

Sexisme

Féminisme

Inégalités

Les métiers du cinéma

LISEZ AUSSI



T “Saint-Ex” de Pablo Agüero, un film qui cherche son cap



T “Noël à Miller’s Point”, délicate comédie de saison



T “Les Femmes au balcon”, le revigorant manifeste féministe de Noémie Merlant



T “Le Seigneur des anneaux : la guerre des Rohirrim” : un anime aussi épique qu’esthétique



T Montagne en scène 2024 : des films et des paysages à la beauté fracassante



T “No nos moverán” de Pierre Saint-Martin Castellanos : notre critique



T “Beyrouth fantôme”, premier film poétique de Ghassan Salhab, ressort en salles en version restaurée

DÉBATS · CINÉMA

CHRONIQUE



Michel Guerrin
Rédacteur en chef au
« Monde »

« Bien sûr qu'il faut montrer "Le Dernier Tango à Paris", mais il faut se demander comment l'encadrer »

Le 15 décembre, le film de 1972, où l'actrice Maria Schneider a vécu un enfer, a été déprogrammé à La Cinémathèque française, à Paris. La question est moins de savoir s'il faut montrer les œuvres problématiques du répertoire, mais comment les montrer, observe dans sa chronique Michel Guerrin, rédacteur en chef au « Monde ».

Publié aujourd'hui à 04h30, modifié à 09h24 | 🕒 Lecture 4 min.

📄 Offrir l'article



📄 Article réservé aux abonnés



Maria Schneider et Marlon Brando, dans « Le Dernier Tango à Paris », de Bernardo Bertolucci.
CINÉMATHEQUE

Vendredi 20 décembre, dans le cadre du centième anniversaire de la naissance de l'acteur Marlon Brando, le Film Forum de New York a projeté *Le Dernier Tango à Paris* (1972). Sur son site Internet, bien en évidence, la salle de cinéma avertit le public que le film contenait une scène « *sexuellement humiliante* » pour l'actrice Maria Schneider, sans qu'elle en fût prévenue. Et le site d'encourager les spectateurs à s'informer sur ce qui s'est passé.

Lire aussi | 📄 [La Cinémathèque française annule la projection du « Dernier Tango à Paris », après une vive polémique](#)



Le même film, dans le même contexte, devait être projeté à La Cinémathèque française, à Paris, le 15 décembre. Mais, ici, la page Internet du site consacré au film évoque un « *objet de scandale* ». Il faut chercher un peu pour apprendre, niché dans un texte, qu'il y eut, lors du tournage, une « *scène de viol* » dont l'actrice « *ne s'est jamais remise* ». Indignées par cet effacement du contexte, des associations ont exigé un débat autour de la projection. Finalement, le film fut annulé par l'institution en raison de « *risques sécuritaires* ».

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Qu'on en soit arrivé là marque une défaite de l'art. Bien sûr qu'il faut montrer ce grand film. Mais faut-il être aveugle pour ne pas voir qu'aujourd'hui il s'agit aussi

Édition du jour

Daté du vendredi 20 décembre



Lire le journal numérique

Lire les éditions précédentes

PUBLICITÉ

Les plus lus

1 En direct : François Bayrou promet un gouvernement « dans le week-end », « en tout cas avant Noël »

2 Au procès des viols de Mazan, la justesse et l'indépendance du verdict

En direct : cyclone Chido

d'un film « abîmé », pour reprendre une formule en vogue, autrement dit qui pose problème, et qu'il faut se demander comment l'encadrer.

Monde culturel divisé

En l'occurrence, c'est moins le *Tango* qui fut abîmé que l'actrice Maria Schneider. Car le film a connu un succès ahurissant à l'époque, en grande partie en raison de la scène où Brando sodomise à même le parquet une femme de 19 ans avec du beurre pour lubrifiant. Le viol fut simulé, mais l'humiliation de l'actrice et le beurre dans les fesses furent réels. Maria Schneider, morte à 58 ans, parlera de « *viol symbolique* ». On lira sur le sujet *Tu t'appelais Maria Schneider* (Grasset, 2018), de Vanessa Schneider, cousine de l'actrice et journaliste au *Monde*.

Mais puisque l'époque est à contextualiser, allons-y. La position de La Cinémathèque, incarnée par le tandem Frédéric Bonnaud et Jean-François Rauger (collaborateur au *Monde*), est au cœur d'un débat qui divise l'ensemble du monde culturel, en France et ailleurs : certains pensent qu'un lieu de l'art doit privilégier une lecture esthétique des œuvres ; d'autres, au contraire, et ils ont le vent en poupe depuis #MeToo, privilégient une lecture sociétale des œuvres, indissociable de la biographie des auteurs.

C'est avec le talent pour boussole que La Cinémathèque a présenté une rétrospective Polanski en 2017 et a voulu en faire une autre – avant de renoncer – sur Jean-Claude Brisseau, [un cinéaste condamné pour agression sexuelle](#). De la même façon, La Cinémathèque a ignoré les multiples faisceaux qui ont fait du *Tango* un symbole du viol au cinéma. Reste à savoir jusqu'à quand ce temple du cinéma de patrimoine peut tenir sa ligne face à des vents contraires – le ministère de la culture réfléchit du reste à un recadrage.

Lire l'archive (2017) |  [Harcèlement sexuel : la Cinémathèque française ajourne la rétrospective Brisseau](#) 

A l'opposé de La Cinémathèque, des voix demandent, plus ou moins ouvertement, que les films de répertoire entachés par des violences sexuelles soient rayés de célébrations publiques, d'autant qu'on peut les voir sur Internet. Iris Brey, autrice du *Regard féminin. Une révolution à l'écran* (L'Olivier, 2020), nous dit qu'elle ne programmerait pas un film où « *la comédienne a vécu un enfer* ».

Entre les deux, l'Observatoire de la liberté de création s'oppose à tout effacement d'une œuvre ou d'un créateur, ajoutant même que La Cinémathèque est « *dans son rôle* » en montrant *Le Dernier Tango à Paris*. Mais cet organisme ajoute qu'un lieu de l'Etat, à la mission de service public, se doit d'encadrer ce film par un débat.

Violence et douleur de l'actrice

La position est de bon sens, mais le plus dur reste à faire. Comment informer le public qu'un film, une exposition, un cinéaste, un artiste sont problématiques ? Les réponses sont jusqu'ici balbutiantes. « *Il n'y a pas de kit de crise, c'est du cas par cas* », nous dit Laura Pertuy, du Collectif 50/50, habitué des tables rondes sur le sujet, au Festival de Cannes, au Festival Lumière, à Lyon, à celui des Arcs, en Savoie...

Ce n'est pas simple car personne n'a envie de passer pour un censeur. Personne ne veut être accusé de prendre le public en otage, encore moins de lui faire la morale. Faut-il dénoncer par un panneau le racisme du film *Autant en emporte le vent*, animé par des personnages noirs dociles et niais, au risque de prendre le public pour des abrutis, tant c'est criant à l'écran ? Chacun sa réponse. UniversCiné a retiré les films de Polanski de son offre par abonnement alors que Le Forum des images, à Paris, a diffusé, en 2023, *Chinatown*, tout en disant qu'une partie de l'équipe était contre.

Lire aussi |  [Les difficultés des distributeurs et des exploitants face à des films entachés par des violences sexuelles](#) 

Il y a deux spécificités au *Dernier Tango à Paris*. La violence et la douleur de l'actrice auraient pu relever d'un procès pénal. Elles sont plus dans sa chair que vraiment visibles à l'écran. C'est ce débat, qui confine à l'esthétique, que La Cinémathèque aurait dû mener. Elle a refusé qu'il soit piloté en ses murs par l'Observatoire de la liberté de création. Mais si elle avait dit oui, il se serait passé quoi ? L'Observatoire voulait un débat après la projection, pour ne pas orienter le public et parce qu'il est difficile de débattre sans avoir vu, mais d'autres auraient préféré avant pour cadrer les choses.

La question n'est pas anodine, tout comme le fait que l'Observatoire voulait un débat contradictoire – les animateurs de La Cinémathèque face à leurs contemptrices. Mais Iris Brey nous dit qu'elle ne se voyait pas débattre avec des hommes qui « *invisibilisent* » les films de femmes. Elle aurait proposé, à la place,

3 En direct, cyclone Chido à Mayotte : Emmanuel Macron va présider une réunion de la cellule interministérielle de crise vendredi

de montrer avant le *Tango* le court-métrage *Maria Schneider 1983*, d'Elisabeth Subrin (2022), qui dit la douleur de l'actrice.

On touche ici un problème plus large : faire dialoguer des personnalités d'avis différents est de plus en plus difficile, tant la société est polarisée. La conséquence est limpide. Les œuvres « abîmées » deviennent encombrantes, alors, par commodité, on les met en retrait. On les efface. A la satisfaction des uns, à la déception des autres.

Lire le récit : [Face aux violences sexuelles, l'examen de conscience des institutions du cinéma français, à l'Assemblée nationale](#)



Michel Guerrin (Rédacteur en chef au « Monde »)

Contribuer

Réutiliser ce contenu

Nos lecteurs ont lu ensuite

Bruno Le Maire, une reconversion très stratégique dans les semi-conducteurs

Alors que l'Etat a prévu de dépenser 5 milliards d'euros dans ce secteur, l'ancien ministre de l'économie rejoint le néerlandais ASML, qui réfléchit à investir en France. La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a validé ce mouvement.



Adolescent tué près du lycée Rodin à Paris : un garçon de 16 ans mis en examen pour assassinat

Le suspect a été placé en détention provisoire, jeudi, deux jours après la mort dans le 13e arrondissement d'un mineur, âgé également de 16 ans, lors d'une rixe entre quartiers. Il avait été interpellé sur place, alors que les autres protagonistes, qui restent à identifier, s'étaient enfuis.



Le compte joint, un outil pratique à manier avec prudence

Quand on aime, on compte... commun ? S'il s'avère pour beaucoup de couples un outil incontournable de gestion des dépenses du quotidien, le compte joint n'est pas une démarche anodine et des précautions s'imposent.



Au procès des viols de Mazan, la justesse et l'indépendance du verdict

Après trois mois et dix-sept jours d'un procès historique, la cour criminelle du Vaucluse a reconnu les 51 accusés coupables. Dominique Pelicot a été condamné à vingt ans de réclusion, assortie d'une période de sûreté des deux tiers. Pour les autres accusés, la cour s'est affranchie des réquisitions, individualisant les peines. Conformément au droit.



La mort de Michel del Castillo, écrivain du « mal à l'Espagne » et des drames de l'enfance

L'homme de lettres franco-espagnol, auteur du terrible « Tanguy », roman paru en 1957 et qui le fit connaître, prix Renaudot en 1981 pour « La Nuit du décret », est mort à Sens, mardi 17 décembre, à 91 ans.



En direct : François Bayrou promet un gouvernement « dans le week-end », « en tout cas avant Noël »

Le premier ministre a tenté, jeudi, de convaincre les partis, hors Rassemblement national et La France insoumise, d'entrer dans son gouvernement. Le Parti socialiste s'est dit « très insatisfait » et Les Ecologistes « très inquiets », à l'issue d'une rencontre à Maignon.



François Bayrou tente de dramatiser le moment pour rassembler, mais peine à convaincre

Le premier ministre a réuni les partis politiques, jeudi, hors le Rassemblement national et La France insoumise, espérant toujours obtenir la participation de personnalités de droite et de gauche à son gouvernement. Il assure qu'il l'annoncera avant Noël.



En Chine, la comédie qui ose le féminisme

Sorti en novembre, « Her Story », de la réalisatrice Shao Yihui, a conquis le box-office chinois. Loin du conservatisme prôné par le pouvoir, les aspirations émancipatrices portées par les actrices font écho à celles qui traversent le pays.



Emmanuel Macron, le double état permanent



ANALYSE

Cinq ans après, ce qui a changé pour le cinéma français depuis «l'affaire» Adèle Haenel

Le réalisateur Christophe Ruggia est jugé, ces lundi 9 et mardi 10 décembre, pour agressions sexuelles sur mineure. En prenant la parole en 2019, l'actrice Adèle Haenel avait ouvert la porte au #MeToo français du cinéma, mais il aura fallu d'autres affaires retentissantes pour que l'industrie cinématographique accepte de prendre des mesures.

Publié le : 09/12/2024 - 07:11 Modifié le : 09/12/2024 - 10:14 ⌚ 9 min

🎧 Écouter - 01:13



Une pancarte «Merci Adèle Haenel» lors d'un rassemblement pour la journée internationale des femmes, le 8 mars 2020 à Paris. AFP - MARTIN BUREAU

Par : [Aurore Lartigue](#) 

Novembre 2019. Dans une [interview à Mediapart](#), Adèle Haenel revient sur les agressions sexuelles qu'elle dit avoir subies de **Christophe Ruggia** – et que le cinéaste a toujours contestées depuis – sur le tournage de son premier film alors qu'elle avait 12 ans. Des révélations qui provoquent une onde de choc dans le cinéma français et au-delà. Aujourd'hui, alors qu'on s'achemine vers le verdict dans l'affaire des viols de Mazan, la phrase qu'elle prononce n'en finit pas de résonner : « *Les monstres, ça n'existe pas. C'est notre société, c'est nous, c'est nos amis, c'est nos pères. C'est ça qu'on doit regarder.* »

La comédienne Clotilde Hesme, qui incarne en ce moment un Hamlet féministe, se souvient de ce moment : « *Cela a été une prise de parole extrêmement puissante.* » « *Un grand coup de pied dans la porte* », se rappelle Sophie Lainé-Diodovic, directrice de casting.

Cinq ans après, Christophe Ruggia est sur le banc des accusés ces lundi 9 et mardi 10 décembre. Il devra répondre d'accusations d'agressions sexuelles sur mineure à l'encore de l'actrice de *120 battements par minute* et du *Portrait de la jeune fille en feu*. Mais l'industrie cinématographique a-t-elle accepté de se regarder en face ? A-t-elle pris des mesures ?

« *Après la prise de parole d'Adèle Haenel, il y a eu un soutien massif de la part des féministes et de ceux qui voulaient que ça change, mais dans le milieu du cinéma, il n'y a pas eu de soulèvement ou d'adhésion massive à ses propos* », précise Clotilde Hesme, membre de l'Association des actrices (ADA), fondée en 2022 pour améliorer les conditions de tournage.

Le 28 février 2020, quelques mois après qu'elle a osé briser le silence, la cérémonie des César illustre la scission du milieu du cinéma. Accusé par plusieurs femmes de viol et condamné aux États-Unis pour des relations sexuelles avec une mineure de 13 ans, Roman Polanski se voit attribuer le César du meilleur réalisateur. L'actrice, deux fois récompensée par une statuette, se lève et quitte la salle. « *Distinguer Polanski, c'est cracher au visage de toutes les victimes* », avait-elle prévenu avant le soir où elle a annoncé qu'elle avait rompu avec le réalisateur de *Le cœur était présent*.

de toutes les victimes », avait-elle prévenu avant la soirée alors que le réalisateur de *J'accuse* était présente comme favori. Depuis, elle s'est complètement retirée du cinéma.

« Ce n'est que le début d'une prise de conscience, avec les résistances et les backlash qui vont avec »

« Ce n'est que le début, mais il y a déjà une prise de conscience. Avec les résistances et les backlash [retour de bâton conservateur, ndr] qui vont avec », estime Clotilde Hesme pour qui il s'agit d'« en finir avec cette romantisation et cette érotisation des rapports de domination dans une société dont le cinéma est le miroir », et avec « ce mythe du créateur et de la souffrance ».

Pour Fanny de Casimacker, déléguée générale du **Collectif 50/50**, créé dans la foulée du mouvement #MeToo, et qui œuvre pour l'égalité et l'inclusion dans le cinéma, « cette prise de parole a aidé toutes les personnes qui étaient déjà engagées sur le sujet à rassembler et à mobiliser les pouvoirs publics. Dans la foulée, se souvient-elle, nous avons organisé les États généraux contre les violences sexistes et sexuelles dans le cinéma en mars 2020 qui ont rassemblé la plupart des institutions et des syndicats de l'industrie. »

C'est le moment où « on assiste aux premiers engagements concrets des pouvoirs publics », affirme-t-elle, comme le fait de conditionner les aides du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), moteur de la création cinématographique, au suivi d'une formation en matière de prévention et de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels pour les gérants de sociétés de productions, de distribution et d'exploitation. La mesure était déjà dans les tuyaux, elle entre en vigueur le 1er janvier 2021. « C'est aussi à ce moment-là qu'est mise en place la **cellule d'écoute Audiens** dédiée aux métiers de la culture contre les violences sexistes et sexuelles », rappelle-t-elle.

Souvent vue comme le premier mouvement d'un #MeToo français, Adèle Haenel aura en tout cas contribué à la libération de la parole. Depuis, de nombreuses personnalités du cinéma ou de l'audiovisuel qui semblaient auparavant intouchables, Gérard Depardieu et l'ex-journaliste Patrick Poivre d'Arvor en tête, ont été mises en cause, mettant un coup de projecteur sur le caractère systémique des violences sexuelles, quand certains avaient voulu croire que l'affaire Haenel relevait d'un cas isolé.

Et puis il y a eu une autre prise de parole retentissante en février dernier : **celle de Judith Godrèche**. La comédienne porte plainte contre Benoît Jacquot avec qui elle a eu une relation dans les années 1980 à partir de ses 14 ans. Elle vise aussi un autre réalisateur, Jacques Doillon, également inculpé pour viols sur les actrices Julia Roy et Isild Le Besco. Elle l'accuse de lui avoir « mis les doigts dans la culotte » pendant des essais pour un film sorti en 1989. Il été placé sous le statut de témoin assisté dans cette affaire vendredi 6 décembre.

À écouter aussi

→ **Violences sexuelles : la parole est-elle entendue ?**

L'époque a changé. Aux États-Unis, le producteur Harvey Weinstein a été condamné, l'attention médiatique à l'égard des violences sexuelles est devenue plus forte. Les révélations de l'actrice déclenchent l'ouverture d'une **commission d'enquête parlementaire dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel**. « Si Judith [Godrèche] peut faire ce qu'elle a fait, c'est parce qu'il y a eu Adèle [Haenel] avant », souligne Sophie Lainé-Diodovic.

Référents harcèlement, obligation de formation aux VSS pour les équipes, protection des mineurs

Du côté des institutions et de l'industrie, les choses bougent aussi. « Aujourd'hui, même s'il y a toujours des résistances, les gens n'ont plus le choix, ils ne peuvent plus balayer ces problèmes d'un revers de main », estime Marie Lemarchand, comédienne et membre du conseil d'administration de l'ADA.

La mesure prévoyant la conditionnalité des aides du CNC va être étendue : **à compter du 1er janvier 2025, c'est l'intégralité des équipes de tournage qui devront être formées.**

Sur les plateaux, des « référents harcèlement » sont désormais nommés pour prévenir et faire remonter les violences sexistes et sexuelles.

Ont aussi émergé les coordinateurs d'intimité, chargés d'accompagner les acteurs lors des scènes de sexe ou d'intimité. Mais dans les faits, elles sont une poignée à exercer ce métier actuellement. Le Collectif 50/50 pousse notamment pour qu'il soit « reconnu et banalisé », souligne Fanny de Casimacker : c'est-à-dire qu'il y ait « des formations certifiées » en France et « un recours systématique sur les tournages » où c'est nécessaire. Pour cela, il faut d'abord convaincre de leur bien-fondé. « Il y a encore une résistance très forte des réalisateurs à l'encadrement de ces scènes, sous prétexte de liberté de création », rappelle Marie Lemarchand.

À lire aussi

→ **Monia Aït El Hadj, coordinatrice d'intimité au cinéma: «On n'est pas là pour gommer la sexualité»**

Ces deux prises de parole fortes ont aussi contribué à faire prendre conscience de la nécessité de mieux protéger les mineurs dans un secteur qui constitue une exception en matière de droit du travail pour les enfants. Depuis mai 2024, **les mineurs de moins de 16 ans doivent être obligatoirement encadrés sur les tournages par un responsable des enfants**. Sophie Lainé-Diodovic aimerait aller plus loin et qu'ils soient présents à toutes les étapes du film, par exemple dans les dernières phases de casting et lors de la promotion.

Newsletter



Recevez toute l'actualité internationale directement dans votre boîte mail

[Je m'abonne](#)

Des personnalités du cinéma face à la justice

« *Beaucoup de choses ont été mises en place ces cinq dernières années, concède Sophie Lainé-Diodovic. Mais s'il y a aujourd'hui plus de gens qui osent signaler des violences quand avant cela restait entre soi, il y a encore beaucoup de défiance et peu osent encore porter plainte.* » Dans un milieu aussi fermé que celui du cinéma, la crainte d'être étiqueté, de ne plus travailler, demeure. « *Il est toujours plus facile de remplacer un technicien qu'un acteur ou un réalisateur connu* », résume-t-elle.

À l'époque, Adèle Haenel avait hésité avant de porter plainte, estimant que « *la justice nous ignore* ». Les choses ont-elles changé ? En 2024 encore, **86% des plaintes pour violences sexuelles sont classées sans suite faute** de preuves suffisantes. Ces dernières années, certaines affaires ont débouché sur des procès. En 2021, Luc Besson a bénéficié d'un non-lieu dans une affaire de viol et d'autres accusations n'ont pas abouti en raison de prescriptions. En octobre, l'acteur et réalisateur **Nicolas Bedos a été condamné en première instance** pour des agressions sexuelles sur deux femmes. Il a fait appel. En mars prochain, c'est **Gérard Depardieu qui doit être jugé pour des agressions sexuelles** après le renvoi de son procès. « *C'est le début de la fin de l'impunité totale* », résume l'actrice Clotilde Hesme.

Mais la crainte du retour en arrière n'est jamais loin. « *Il y a des moments de prise de conscience forts et qui nous obligent tous et toute à regarder l'industrie en face, et des moments de backlash tout aussi puissants*, analyse Fanny de Casimacker. *On a vu un certain nombre de personnalités très installées exprimer de publiquement leur mécontentement et leur volonté de garder l'industrie telle qu'elle était, avec tous ces systèmes de domination, de violence.* » Elle rappelle **le maintien de Dominique Boutonnat à la tête du CNC jusqu'à sa condamnation** à trois de prison pour avoir agressé sexuellement son filleul. Ou encore la sortie en décembre 2023 du président de la République **Emmanuel Macron pour prendre la défense de Gérard Depardieu**, un « *immense acteur* » qui « *rend fière la France* » alors que celui-ci est mis en examen pour viol.

Autant d'épisodes qui rappellent que le chemin est encore long, estime la déléguée générale du Collectif 50/50. Roman Polanski pourrait-il aujourd'hui encore être récompensé comme il l'a été en 2020 ? En janvier 2023, **le Bureau de l'Académie des César** a annoncé que, « *par respect pour les victimes, les personnes qui seraient mises en cause par la justice pour des faits de violence ne seraient pas mises en lumière* ».

Partager :     

Poursuivez votre lecture sur les mêmes thèmes :

[Cinéma](#) [Culture](#) [Notre sélection](#) [Justice](#) [Criminalité](#) [France](#)

Les plus lus

21/12/2024
1 **Cyclone Chido: le gouvernement comorien critiqué pour sa lenteur à venir en aide à Mayotte**

22/12/2024
2 **Israël: avec deux attaques subies en trois jours, la presse s'interroge sur le Dôme de fer**

21/12/2024
3 **La Russie remet à l'Ukraine des centaines de corps de soldats morts sur le front**

Également sur RFI



Le Bénin obtient la suspension de la vente en France de la récade du roi Béhanzin



ENTRETIEN

«*Vielleicht*», Cédric Djedje explore le souvenir de l'histoire coloniale allemande en Afrique



ENTRETIEN

Ossama Mohammed, réalisateur syrien: «*Je rêve d'aider les nouvelles générations à faire leur propre cinéma*»



UN MOT, UN GESTE, UN SILENCE

Hamid Rahmanian, artiste iranien

UN MOT, UN GESTE, UN SILENCE

L'artiste iranien Hamid Rahmanian en un mot, un geste et un silence



REPORTAGE

Accusé avec P. Diddy du viol d'une

À LA UNE CINÉMA

Assises 2024 du Collectif 50/50 – État des lieux sur l'égalité et l'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel

AUDE CUILHÉ 11 DÉCEMBRE 2024

[À propos](#)

[Recrutement](#)

[La rédaction](#)

[Contact](#)



Comité d'administration du Collectif 50/50. ©Laurie Bisceglia



Share

Ce lundi 9 décembre se tenait, au Forum des Images, l'édition annuelle des Assises du Collectif 50/50. L'occasion de dresser un état des lieux réaliste et prospectif de l'évolution des questions d'égalité et d'inclusion dans une industrie qui poursuit, tant bien que mal, sa nécessaire prise de conscience.

Succédant à l'association Le Deuxième Regard, fondée en 2013, Le Collectif 50/50 œuvre depuis 2018 à sensibiliser et à agir contre les inégalités ancrées dans les différents secteurs de l'industrie cinématographique. En englobant toute la chaîne de la fabrication et de la diffusion des films, l'association élabore et met à disposition des études quantitatives et des outils concrets pour avancer vers une répartition égalitaire des pouvoirs.

Porté par des administrateur-ice-s et des adhérentes investi-e-s, et résolument tourné-e-s vers un avenir plus juste, Le Collectif 50/50 renforce sa transparence en rendant notamment ses Assises publiques depuis 2023. Entre tables rondes, *keynotes*, et restitutions d'enquête, le programme de cette édition 2024 était aussi dense que prometteur. Alors que, ce même jour, s'ouvrait à Paris le procès de Christophe Ruggia, accusé d'agressions sexuelles aggravées sur mineure, les différents échanges s'inscrivaient sous le signe d'un soutien collégial à **Adèle Haenel**, et à toutes les victimes d'un système historiquement permissif.

« Fabrique à rêves », fabrique à illusions

Si le cinéma offre à voir des milliers de nouveaux récits parallèles et foisonnants d'idées, il est aujourd'hui évident que le réduire à cela est non seulement illusoire, mais aussi préjudiciable envers celles et ceux qui font les frais du « beau rêve ». Parce qu'il induit un processus de fabrication impliquant des dizaines de personnes pendant plusieurs années, un film se regarde par la totalité de ce parcours. Il est important de réfléchir « au-delà de son exégèse esthétique », affirmait lundi **Sandra Onana**, cheffe adjointe du service culture de *Libération*. Depuis quelques années, *Libération* et *Télérama* ont notamment creusé cette perspective, à travers la création de cellules spécialisées en enquête. Bien que percutantes, ces dernières n'échappent pas au système de concurrence, et à la mise en jeu de la réputation des journalistes qui en sont à l'origine.

Des enquêtes et des études, Le Collectif 50/50 en mène aussi. Et ce, sur tous les fronts. Forte de ses diverses expertises, l'association ne se repose pas sur ses acquis. Elle dit « être perfectible, mais

travailler vers l'excellence ». Et ce, jusqu'aux récents changements de terminologie. Ainsi, l'engagement du Collectif maintient son combat pour l'égalité et, de « paritaire », évolue en « inclusif ». La question du genre était un premier point de départ à de nombreuses pistes de réflexion et de discussions. Cette année, Le Collectif s'ouvre ainsi à davantage d'intersectionnalité. Cette prise en compte de l'ensemble des minorités appuie sa volonté de lutter contre les VHSS (violences et harcèlement sexistes et sexuels), ainsi qu'envers toute forme de discrimination. Encore bien trop présentes derrière la caméra, il est crucial de renforcer les mesures mises en œuvre pour les contrer.

Ces mesures, pour certaines, ne sont que des esquisses, des mots sur des règlements. En chef de file, celui de « diversité » : un euphémisme trop flou, trop creux, amplifiant les tabous. Et dans les faits, ce langage ne fait pas le poids face à d'autres mots bien mal choisis. En témoignent certaines – piètres – annonces de casting, et autres « qualifications » assignées au générique : « *le Maghrébin* », « *la femme de ménage* ». Se pencher sur la terminologie, quelle qu'elle soit, s'impose alors, insistent les universitaires Sarah Lécossais et Maxime Cervulle. S'appuyant notamment sur cent entretiens, leur étude sur **La Couleur des rôles** sera disponible en intégralité en 2025. Un travail de fond, dont le but est clair : permettre un « *vrai changement culturel* ».

Concernant les chiffres – données de prédilection du Collectif 50/50, et arguments de taille de ces Assises – ils parlent d'eux-mêmes. L'évolution de l'industrie est certes sur une pente ascendante, mais le degré d'inclinaison reste faible. Si les changements continuent de s'opérer au même rythme qu'à l'heure actuelle, l'ajustement n'est pas pour demain. L'on peut espérer, sur la question de la parité à la réalisation, une égalité totale... en **2041 pour la France**, et en **2048 pour l'Europe**. La route est encore longue, et il est temps de redoubler d'efforts.

« **Le combat est épuisant, mais joyeux** »

Ces mots encourageants de Louise Roussel, chargée de coordination du Collectif 50/50, venaient clore la journée d'échanges. Avec une volonté tangible d'ouvrir le champ des possibles et de pointer du doigt des solutions concrètes – à commencer par l'allocation de budgets plus conséquents – les Assises ont passé au peigne fin un large panel des combats actuels, et ceux qui restent à venir. Les questions de parité et d'inclusion étaient au cœur des échanges. Tour à tour, les discussions ont porté sur la question des films dits « abîmés », sur la responsabilité envers la présence de mineur-e-s sur les tournages, et sur l'avenir inclusif du genre documentaire. Ce dernier aspect témoigne, d'ailleurs, de l'ouverture du Collectif vers le secteur audiovisuel.

Certes, la réalité actuelle soulève de réelles interrogations quant au délai des changements attendus. Il n'en reste pas moins que l'engagement collectif bat son plein. Depuis plusieurs années, et avec l'impact du mouvement #MeToo, les (bonnes) initiatives académiques et associatives se décuplent. Ce lundi, plusieurs de leurs représentant-e-s venaient apporter leur témoignage.

Outre Sarah Lécossais et Maxime Cervulle, les Assises ont vu se succéder, entre autres, Christelle Murhula et l'Association des journalistes anti-racistes et racisés (**AJAR**), Anne Ouvrard et l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (**AFCAE**), Fabienne Silvestre et le **Lab Femmes de cinéma**, Karine Dusfour et **Nous, réalisatrices de documentaires**, et enfin, Estelle Walton, avec la Guilde des auteurs-réalisateurs de reportages et documentaires (**GARRD**).

Certes, davantage de diversité concernant le stade d'intégration des intervenant-e-s dans leurs secteurs professionnels respectifs aurait été pertinent au regard des sujets du jour. Chacun-e bénéficiait ici d'une certaine reconnaissance dans leur domaine. Il n'en reste pas moins que l'ensemble de ces échanges étaient à l'évidence instructifs et constructifs. Le dialogue était ouvert, et chacun-e exprimait avec réalisme ses propres limites, tout en affirmant sa volonté de poursuivre le travail vers davantage de déconstruction et de communication. Car c'est là la clé, du moins l'une d'entre elles, selon **Lénaïg Bredoux** (*Médiapart*). Elle en est convaincue, appelant à sortir de la culpabilité, faire face à ses incohérences, s'ouvrir au dialogue, et pratiquer l'indulgence. De manière collective.





© Laurie Bisceglia

Au-delà des informations cruciales et des chiffres évocateurs partagés lundi, quelques éléments enthousiasmants restent également à souligner pour garder le cap. Par exemple, au niveau européen, la France est le pays prenant le plus de mesures concrètes, catégoriques, et, théoriquement, concluantes. Entre autres, dès janvier 2025, chaque tournage parisien – au nombre de 7000 en 2024 – sera notamment conditionné par la signature d'une Charte contre les VHSS. Les équipes auront également l'obligation de suivre des formations hybrides en ce sens. L'on ne peut qu'espérer une nette accélération des changements et la disparition du trop répété « *de tous temps, en tous lieux* ». Hélène Bidard (adjointe pour l'égalité femmes-hommes à la Mairie de Paris) l'affirmait en début de journée : « *On peut en finir* ».

Aude Cuilhé



Share

Assises Collectif 50/50 Égalité femmes-hommes cinéma forum des images

Inclusion

0 3

← PREVIOUS POST



Rencontre avec Lana Lubany : « Je ressens tout de manière intense. Cela se reflète dans ma musique »

NEXT ARTICLE →

CANNES 2024 – « Vingt Dieux » : Film AOP



You may also like



CINÉMA

CANNES 2024 – « Vingt Dieux » : Film AOP

UN CERTAIN REGARD – Vingt Dieux est le premier long métrage de la Jurassienne Louise ...



À LA UNE

Rencontre avec Lana Lubany : « Je ressens tout de manière intense. Cela se reflète dans ma musique »

D'origine palestinienne et américaine, Lana Lubany s'impose comme une figure inclassable de la ...



CINÉMA

« Animale » – Des taureaux et des hommes

Présenté en clôture de la semaine de la Critique au Festival de Cannes, ...

More in À la Une



À LA UNE

Rencontre avec Chien Bleu :

Marion Cotillard, Leïla Bekhti, Noémie Merlant... : les actrices qui soutiennent Adèle Haenel

Écouter cet article 00:00 / 03:55 4 minutes de lecture

Le 10 décembre 2024 s'est terminé le procès du réalisateur Christophe Ruggia. L'homme comparaisait devant le tribunal correctionnel de Paris pour des faits d'agressions sexuelles aggravées sur Adèle Haenel, mineure au moment des faits. Le verdict est attendu le 3 février prochain. En attendant, de nombreuses actrices et associations témoignent leur soutien à l'actrice.

Figure emblématique du mouvement #MeToo dans le cinéma français, Adèle Haenel a fait face au réalisateur Christophe Ruggia lors de son procès, les 9 et 10 décembre 2024. Le cinéaste était jugé pour agressions sexuelles aggravées, au tribunal correctionnel de Paris.

L'homme aurait agressé sexuellement Adèle Haenel, entre 2001 et 2004, alors que l'actrice était âgée de 12 à 15 ans. Il avait 36 à 39 ans au moment des faits. Si le verdict est attendu pour le 3 février 2025, la plaignante a reçu, durant ces deux jours d'audience, le soutien de nombreuses actrices et associations.

Noémie Merlant et Céline Sciamma au premier rang de la salle d'audience

Dans la salle du tribunal correctionnel de Paris se trouvaient des visages connus, proches d'Adèle Haenel. Son ex-compagne Céline Sciamma et la réalisatrice Noémie Merlant sont venues la soutenir.

Cette dernière lui a également témoigné son soutien sur Instagram en publiant une photo de l'actrice en noir et blanc avec, en description, deux mots forts : "soutien inconditionnel". Mue d'une même volonté, Leïla Bekhti a, elle aussi, partagé une photo de l'actrice dans sa story.

Un soutien réaffirmé

De son côté, Marion Cotillard, lui avait déjà affirmé son soutien sur les réseaux sociaux : "Adèle, ton courage est un cadeau d'une générosité sans pareil pour les femmes et les hommes, pour les jeunes actrices et acteurs, pour tous les êtres abîmés qui savent maintenant grâce à toi qu'ils n'ont pas à subir cette violence. Et pour ceux qui l'ont subie, qu'ils peuvent parler, ils seront écoutés et entendus", a réitéré son geste ce mardi 10 décembre 2024.

Dans sa story Instagram , l'actrice a cette fois-ci relayé une photo d'Adèle Haenel enfant. Elle y a ajouté une courte phrase, lourde de sens : "Adèle Haenel, soutien absolu".

Le soutien et le salut du collectif 50/50

Les actrices ne sont pas les seules à avoir réagi au procès opposant Christophe Ruggia à la comédienne. Le collectif 50/50 - une association française dont le but est de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes ainsi que la diversité sexuelle et de genre dans le cinéma et l'audiovisuel - organisait, le 9 décembre, la sixième édition de ses Assises pour la parité, l'égalité et la diversité dans le cinéma et l'audiovisuel.

Une journée d'échanges et de présentations durant laquelle l'ensemble de l'association et du public présent ont salué et soutenu chaleureusement Adèle Haenel, rappelant qu'elle est, grâce à ses déclarations, l'initiatrice du mouvement #MeToo en France, rapporte Télérama

Le 11 décembre, au lendemain de la fin du procès, Anne Genetet, la ministre démissionnaire de l'Éducation nationale, s'est également exprimée sur le sujet. Éducation à la sexualité à l'école : "Quand Adèle Haenel a été agressée sexuellement, savait-elle dire : 'là, on n'a pas le droit de me toucher ?' (...) Il faut pouvoir leur expliquer !" selon @AGenetet pic.twitter.com/uVafLWpCQk

"Quand Adèle Haenel a été agressée sexuellement, savait-elle dire : 'là, on n'a pas le droit de me toucher ?' (...) Il faut pouvoir leur expliquer", a-t-elle déclaré en parlant de l'éducation sexuelle à l'école.



https://cache.marieclaire.fr/data/photo/w1200_h630_ci/1v0/ade-le.jpg

https://cache.marieclaire.fr/data/photo/w1000_h500_ci/1v0/getty-images-1785095389.webp

https://cache.marieclaire.fr/data/photo/w1000_h500_ci/5t/victorine-dar-tois.webp



Retour sur les 6^{es} Assises pour la Parité et l'Inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel organisées par le Collectif 50/50

23 décembre 2024 *Contre-Champ AFC* n°362Partager [f](#) [Tweeter](#) [🐦](#) [Linked in](#) [Réagir](#) [🗨️](#)

Photo Laurie Bisceglia / Collectif 50/50

Le lundi 9 décembre 2024 a eu lieu, au Forum des Images, la 6^e édition des Assises du Collectif 50/50 pour la parité et l'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel. Elles se sont ouvertes sur une pensée pour Adèle Haenel, puis sur la prévention et la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) dans le cinéma.

À compter du 1^{er} janvier 2025, le suivi de la formation pour les équipes de tournages sera une condition d'accès aux aides du CNC. L'AFDAS en assurera le financement et le suivi.

Trois actions menées par le collectif sont citées :

- La Bible 50-50, inaugurée en 2019, a pour vocation de rendre visibles des profils représentatifs de l'ensemble du tissu culturel, ethnique et social français.
- Le programme de mentorat 50/50 met en lien à chaque session 25 jeunes avec des mentors professionnels afin

de favoriser leur entrée dans le métier visé. Depuis 2020, 280 jeunes ont été accompagnés grâce à ce dispositif.

- Le Ciné-club 50/50 organise des projections-débats afin de mettre en lumière des réalisatrices actuelles et de présenter des films récemment restaurés et/ou numérisés pour lutter contre l'invisibilisation du matrimoine.

Fabienne Silvestre, cofondatrice et directrice du Lab Femmes de Cinéma, a présenté *L'étude du Lab 2024* sur les mesures pour plus de parité en Europe. Elle montre que « aujourd'hui encore, en moyenne européenne, un-e réalisateur-riche sur quatre seulement est une femme. Différentes études montrent par ailleurs que les femmes de cinéma continuent à être en moyenne moins payées, moins subventionnées, moins programmées et les personnages féminins, encore trop souvent stéréotypés ». Retrouvez [l'étude qualitative complète ici](#).

La journée a été rythmée par trois tables rondes et trois keynotes.

Table ronde "#MeToo : quand les journalistes cinéma passent à l'enquête"

Modérée par Clémentine Charlemaine, DG de Cinéma pour tous et administratrice du Collectif 50/50.

Avec :

- Mathilde Blottière, reporter à la cellule enquête - *Télérama*,
- Lénaïg Bredoux, co-directrice éditoriale - *Médiapart*,
- Florian Krieg, rédacteur en chef - *Le Film français*,
- Sandra Onana, cheffe adjointe du service Culture - *Libération*.

Trois axes principaux ressortent de cette table ronde :

- L'évolution des regards des journalistes sur leurs propres articles

Mathilde Blottière (*Télérama*) mentionne un entretien qu'elle a elle-même signé en 2010 avec Benoît Jacquot dans *Télérama*, rapportant des propos sur les actrices avec qui il a tourné, qui ne passeraient plus aujourd'hui. Ces derniers mois, Judith Godrèche a interpellé la profession des journalistes sur la question du lège de ce type d'article.

- Socialisation du regard

Notre regard est conditionné à regarder certaines œuvres, évoque Sandra Onana (*Libération*). On apprend à accepter dans les films des situations qui, au fond, peuvent nous mettre mal à l'aise. Aujourd'hui les regards s'affinent, plus d'attention est donnée à ce qu'il se passe à l'écran et au sein même du processus de fabrication d'un film.

- La méthode d'enquête sur les VHSS

Lénaïg Bredoux (*Médiapart*) rappelle que le respect de la déontologie des journalistes s'applique évidemment à ces enquêtes. Ce qui les différencie, c'est qu'elles sont plus récentes, et que les sources sont aussi et surtout des victimes ou victimes présumées. Pour elles, parler représente une prise de risque et un parcours douloureux. Surtout, le choix de la médiatisation leur revient, contrairement à d'autres enquêtes. Parfois les victimes refusent la médiatisation par peur d'être blacklistées ou "d'abîmer" le film.

Une keynote a d'ailleurs été dédiée aux films dits "abîmés".

- **Keynote "VSS : quelles perspectives pour la programmation des films dits "abîmés" ?"**

Présentée par Laura Pertuy, journaliste, programmatrice et administratrice du Collectif 50/50.

Avec Fabien Gaffez, directeur artistique et directeur des programmes - Forum des images, et Anne Ouvrard, adjointe actions culturelles et communication - AFCAE.

Certains films pour les exploitants sont difficiles à programmer, à l'image de *J'accuse*, de Roman Polanski, ou encore *Jeanne du Barry*, de Maïwenn.

Anne Ouvrard mentionne la difficulté à créer une charte. Chaque film a en effet ses propres problématiques ; un "carton" dans les salles ou au guichet pour informer le public a parfois été mis en place. La réception de la part de ce dernier est mitigée. Il peut se sentir culpabilisé d'aller voir le film en question.

Le fait d'inviter la personne incriminée aux avant-premières se pose aussi : si elle est mise en examen elle n'est pas invitée, notamment par respect pour la victime présumée, potentiellement présente. Cela pose problème si c'est le réalisateur ou une figure importante du film. Il est question ici de décentrer le regard, de remettre le collectif au centre : pas seulement les réalisateurs pourraient intervenir aux projections mais aussi l'équipe technique.

Est évoquée l'idée d'une clause "MeToo" qui permettrait aux distributeurs-riche-s et exploitant-e-s d'abandonner le film si des poursuites pour VHSS sont engagées.

Cependant il faudrait en définir les conditions.

Le Sommet des Arcs, rendez-vous incontournable pour les professionnels de la distribution et de l'exploitation, aura lieu du 17 au 21 décembre.

Ces interventions sur les VHSS nous renvoient évidemment à Adèle Haenel ou encore à Judith Godrèche. Une keynote a été dédiée à la protection des mineur-e-s sur les tournages.

- **Keynote "Des engagements en faveur de la protection des mineur-e-s sur les tournages"**

Présentée par Marine Longuet, assistante de réalisation et administratrice du Collectif 50/50.

Avec Catherine Agbokou, responsable Pôle Enfant - Thalie Santé.

La question des postes d'encadrement des mineur-e-s se pose. Il existe un-e responsable enfant sur les plateaux, mais ne devrions-nous pas tous et toutes être responsables ?

L'ARDA a mis en place sa [Charte Casting Mineur-e-s](#) visant à protéger le ou la mineur-e et préserver son intégrité physique et morale.

Thalie Santé (ex CMB), représenté par Catherine Agbokou, responsable du suivi médical des enfants, a une mission de conseil auprès de l'employeur des enfants afin de les préserver.

Une keynote et une table ronde ont par ailleurs été dédiées aux questions de racisme, autour d'une enquête sur les discriminations au casting et des termes pour agir contre les discriminations.

- **Keynote "La couleur des rôles : restitution de l'enquête sur les discriminations au casting"**

Présentée par Raphaël Gribé Marquis, producteur et administrateur du Collectif 50/50.

Avec Maxime Cervulle, professeur en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 8, CEMTI, et Sarah Lécossais, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université Sorbonne Paris Nord, LabSIC.

Casting et diversité : l'origine perçue dans la distribution artistique (théâtre, cinéma, audiovisuel). Cette enquête porte sur le vécu d'acteur-riche-s racisé-e-s au moment du casting, des rôles qui leur sont prescrits et proscrits.

CÔTÉ PROFESSION ET AUSSI



Retour sur la 3^e édition des Assises de l'éco-production



Écologie et pratique du cinéma, un podcast de la SRF mobilisée

ecoprod

ÉTUDE D'IMPACT DE L'ÉCO-PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Une étude sur l'impact de l'éco-production audiovisuelle publiée par Ecoprod

Ils font leur pub

Glass Mak[®] studio

Miroir Maquillage LED Bicolor (3000 à 5600°k)



DMG
LUMIÈRE

POUR UN MAQUILLAGE
RACCORD AVEC LA
LUMIÈRE DU PLATEAU.

Quatre points ressortent de cette keynote :

- Deux axes de discrimination :

- Une ségrégation verticale : personnes perçues comme non-blanches peu présentes dans les rôles importants, plutôt dans des second rôles et rôles-fonctions.
- Une ségrégation horizontale : enfermement dans certains genres filmiques et dans des rôles dits "ethniques" avec intitulés comme "terroriste", "l'Arabe de service", "femme de ménage", etc.

- Question des quotas : sont-ils vraiment inclusifs ?

"L'inclusion" est surtout vraie dans les rôles secondaires et rôles-fonctions. Un paradoxe est par ailleurs soulevé : les personnes racisées se voient parfois refuser des rôles à connotation négative au nom de la lutte contre les stéréotypes.

- Castings, des sources d'humiliations

Fabrication d'accents, se conformer à un imaginaire des directeurs-rices de casting, avec des commentaires comme "tu ne fais pas assez Sénégalais", par exemple. Une fois engagé-e-s sur un projet, les acteur-ric-e-s interrogé-e-s sont très souvent confronté-e-s à des refus de prise en charge par les HMC ou subissent du racisme ordinaire sur les plateaux sous couvert d'humour.

- La mise en place de tactiques

Jouer le jeu, combattre les stéréotypes une fois engagé-e, refuser des rôles (choix coûteux), ou bien quitter le métier ou la France.

L'importance de la formation des scénaristes à ce sujet est rappelée.

Une table ronde vient préciser l'importance du vocabulaire considéré problématique et celui à privilégier pour agir contre le racisme et les discriminations.

- Table ronde "Au delà de la 'diversité' : dire les termes pour agir"

Modérée par Yasmina Jaafri, cheffe monteuse et administratrice du Collectif 50/50.

Avec Marie-France Malonga, sociologue des médias, spécialiste des représentations sociales et médiatiques des minorités, Karim Miské, auteur et réalisateur,

Christelle Murhula, journaliste, autrice et porte-parole de l'AJAR.

Quel vocabulaire choisir ?

Le mot "diversité" pose problème, il est trop général, fourre-tout, il est souvent utilisé pour éviter de nommer directement les personnes racisé-e-s (comme le fait de dire "black", "beur", plutôt que "noir" et "arabe").

Le mot "race" a été supprimé de la Constitution par François Hollande. Le terme "racisé" dérange : ici, le mot "race" est entendu dans son aspect social. L'idéologie universaliste en France interdit de faire des études statistiques sur la base de l'origine, la couleur de peau, etc. (sauf régimes d'exception, comme c'est le cas dans la police). Cela vient poser problème lorsqu'il s'agit d'apporter des données chiffrées sur les discriminations.

Une intervention dans le public soulève la question de l'injonction à l'autodérision pour les personnes racisées ou encore en situation de handicap dans les films ou le spectacle vivant. Cela peut être limitant, comme si c'était la seule façon de parler de soi pour elles. Un individu ne se voit pas que par le prisme de sa "différence" ; elle lui est sans cesse renvoyée par le regard des autres.

Les assises se sont conclues par une table ronde sur la place des femmes dans le documentaire.

- Table ronde "Audiovisuel : parité et inclusion dans le documentaire"

Modérée par Julien Goetz, comédien et administrateur du Collectif 50/50, et Giusse Dembault Lalois, productrice.

Avec :

- Marie Beuzard, responsable de l'accompagnement et de l'accélération des nouveaux talents et de nouveaux projets - Arte France
- Karine Dusfour, réalisatrice - La SCAM et Nous réalisatrices de documentaires
- Antonio Grigolini, directeur des documentaires - France Télévisions
- Estelle Walton, journaliste, réalisatrice et vice-présidente de GARRD.

Selon l'étude du Lab 2024, « les réalisatrices sont proportionnellement plus présentes dans le documentaire, où le budget moyen d'un film est bien inférieur au budget moyen d'un film d'animation ou de fiction ». Là où il y a plus de femmes, il y a moins de budget. L'enjeu est par ailleurs de ne pas cantonner les femmes réalisatrices aux sujets considérés "féminins" (philosophie, éducation, santé, etc.), et de leur donner accès aux sujets investis par les hommes (histoire, sciences).

Il n'existe pas de salaire minimum pour les réalisat-ric-e-s de documentaires, qui doivent donc le négocier. Les femmes ont cependant moins tendance à le faire.

Elles n'y sont pas encouragées dès le début de leur carrière, contrairement aux hommes.

Marie Beuzard (Arte) rappelle l'existence du concours [Et pourtant elles tournent](#), qui permet de révéler et d'accompagner des réalisatrices émergentes. Karine Dusfour conclut en citant [Alice Diop](#) : "Je suis devenue cinéaste pour offrir au monde tous les récits manquants".

(Article rédigé par Laurine Desmare Malvestio pour l'AFC)



MICRO SALON AFC 2025, INSCRIPTIONS OUVERTES



NOMINATIONS DES PRIX AFC 2025



DISPARITION DU DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE DICK POPE, BSC (1947-2024)



ELIN KIRSCHFINK, AFC, SBC, ET LE RÉALISATEUR GUILLAUME SENEZ REVIENNENT SUR (...)



DISPARITION DE PIERRE-WILLIAM GLENN, AFC, DE NOMBREUX TÉMOIGNAGES PARVENUS À (...)

TOUT L'UNIVERS DE L'AFC

[Carnet d'adresses](#) | [Actualités AFC](#) | [Les Entretiens AFC](#) | [Sur les écrans](#) | [Technique](#) | [Lire, voir, entendre](#) | [Côté profession](#)

Inscription à la Newsletter

Email

M'inscrire à cette newsletter

L'AFC sur les réseaux



Les sites AFC



CONTRIBUER

42MAG

NEWSLETTER

[À la une](#) [Actualités](#) [Politique](#) [Culture](#) [Bon à savoir](#) [Découvertes](#)

Accueil » Actualités » Actualité divertissement » Chute de Bachar al-Assad : artistes syriens réagissent, enjeux du procès Ruggia après MeToo français

ACTUALITÉ DIVERTISSEMENT CINÉMA CULTURE

Chute de Bachar al-Assad : artistes syriens réagissent, enjeux du procès Ruggia après MeToo français



Par Simon Bornstein — 10 décembre 2024



PARTAGER



Dans l'émission *Tout public* diffusée le lundi 9 décembre 2024, Dunia Al Dahan et Karim Serjeh, deux artistes d'origine franco-syrienne, ont discuté de la chute de Bachar al-Assad. De plus, Clémentine Charlemaine, qui fait partie du collectif 50/50, a abordé le début du procès impliquant Christophe Ruggia.

Après la chute de Bachar Al-Assad, Dunia Al Dahan et Karim Serjeh, deux artistes d'origine franco-syrienne, sont particulièrement unanimes sur leur désir de voir leur pays renaître et de se tourner vers un avenir meilleur. Dunia Al Dahan, qui a trouvé refuge en France en 2014, est l'auteur du livre *Artistes syriens en exil, œuvres et récits*. Elle exprime son vif intérêt à retourner en Syrie, débordant d'idées et de projets pour son pays natal. Parmi ses nombreuses ambitions figure la transformation des prisons syriennes en lieux culturels et muséaux, des initiatives qui viseraient à préserver l'histoire du pays et à témoigner des souffrances endurées sous le régime d'Assad. Pour elle, il est crucial de « *montrer ce que nous avons vécu en Syrie et les raisons ayant motivé notre révolution* ».

« Notre rêve à présent est de forger un pays modernisé, équitable, et émancipé. »

— Karim Serjeh

42mag.fr

Pour le réalisateur franco-syrien Karim Serjeh, la chute d'Al-Assad représente également l'instant pour imaginer une nouvelle Syrie. Connu pour son film documentaire *Le Pacte d'Alep*, qui couvre la période des premières manifestations en 2011 jusqu'à l'évasion de la ville assiégée en 2016, Karim aspire à organiser une projection de son œuvre à Alep, désormais sans crainte de représailles en raison de ses prises de position contre le régime. Il insiste sur l'impératif de diffuser le film largement, soulignant son importance pour éclairer les jeunes générations. En évoquant la Syrie sous Al-Assad comme une « *prison* », il souhaite inspirer espoir en affirmant que des temps meilleurs « *sont en marche* ».

Le livre de Dunia Al Dahan, intitulé *Artistes syriens en exil, œuvres et récits* (disponible chez Média

À LA UNE



Omar Harfouch émerveille le Théâtre des Champs-Élysées avec son Concert...

3 octobre 2024



Newsletter
42mag.fr

S'ABONNER

DERNIERS ARTICLES

pop), est à découvrir dès maintenant en librairie.

Ouverture d'un procès marquant dans l'histoire du mouvement MeToo français

Parallèlement, se tient le procès de Christophe Ruggia pour des accusations d'agressions sexuelles datant de 2001 à 2004 impliquant l'actrice Adèle Haenel, alors âgée de moins de dix-huit ans. Pendant ce temps, le collectif 50/50 organise les Assises pour l'égalité et l'inclusion dans le cinéma français au Forum des Images à Paris. Pour Clémentine Charlemaine, déléguée générale du collectif, ce procès est le point culminant des révélations qui ont déclenché le mouvement #MeToo au sein du cinéma français.

« Le cinéma porte une grande symbolique car il influence l'imaginaire collectif, d'où la nécessité cruciale d'un changement dans ces pratiques. »

— Clémentine Charlemaine

42mag.fr

Clémentine Charlemaine reconnaît les progrès réalisés contre les violences sexistes et sexuelles dans l'industrie cinématographique tout en admettant qu'il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, elle mentionne la mise en place de professionnels pour accompagner les jeunes acteurs sur les plateaux de tournage, bien que leur présence ne soit pas obligatoire lors des castings ou des répétitions. Elle considère cela comme « *un pas en avant, mais il y a encore des marges d'amélioration* ».

Elle ajoute que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, bien que fortement médiatisée dans le cinéma, se reflète en réalité dans l'ensemble de la société car ces questions touchent aux « *dynamiques de pouvoir et de contrôle* ».

Une émission enrichie par la contribution des journalistes culturels Thierry Fiorile et Matteu Maestracci de 42mag.fr.



[◀ ARTICLE PRÉCÉDENT](#)

Biopic de Frantz Fanon, figure anti-colonialiste, en salles en avril

[ARTICLE SUIVANT ▶](#)

Macron consulte pour un nouveau gouvernement, excluant RN et LFI



Simon Bornstein

Simon Bornstein est un étudiant en journalisme et auteur à succès. Né à Montréal, Canada, Simon a grandi dans une famille où l'on se passionnait pour l'écriture et le journalisme. Il a commencé à écrire à l'âge de dix ans et a publié son premier article à l'âge de seize ans dans un journal local. Après avoir obtenu son diplôme de journalisme de l'Université McGill, il a déménagé à Toronto en 2018 pour poursuivre ses études. Il a été accepté à l'école de journalisme Ryerson University, où il a pu étudier le journalisme de profondeur et le journalisme numérique. Lors de ses études, Simon a réalisé plusieurs projets, dont un mémoire sur l'utilisation des réseaux sociaux par les médias.

VOUS AIMEREZ AUSSI :



Charlie Hebdo : Antonio Fischetti raconte l'attentat dans un documentaire personnel 10 ans après



Syrie : Najah Albuḳaī, censure de « La Belle de Gaza », concert immersif à la Gaîté Lyrique



Noémie Merlant, Louise Courvoisier et Coralie Fargeat triomphent dans le cinéma avec des nominations



Procès Ruggia : Haenel « doubleureuse à fleur de peau », selon son avocat Me Le Bras



Louis Garrel joue Antoine de Saint-Exupéry dans « Saint-Ex » aux côtés de Diane Kruger et Vincent Cassel



Saint-EX : Ode à l'amitié et aux débuts de l'aviation

[COMMENTER CET ARTICLE](#)

[▶ Libération de Christophe Khider : braqueur multirécidiviste condamné pou...](#)

12 décembre 2024

Télérama.fr

INÉGALITÉS DANS LE CINÉMA : AUX ASSISES DU COLLECTIF 50/50, LA PROFESSION PRISE ENTRE ESPOIR ET CHIFFRES SÉVÈRES

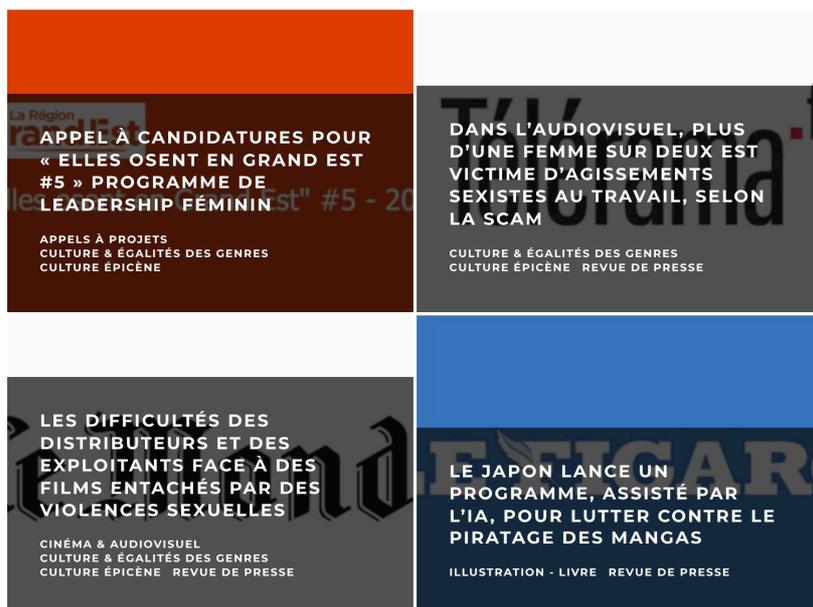
11/12/2024

« *Le Collectif 50/50, qui promeut l'égalité des femmes et des hommes et la diversité sexuelle et de genre dans le cinéma et l'audiovisuel, tenait ses nouvelles Assises au Forum des images à Paris le 9 décembre. Compte-rendu.*

Source / Lire la suite : Inégalités dans le cinéma : aux Assises du Collectif 50/50, la profession prise entre espoir et chiffres sévères



ARTICLES SIMILAIRES



AD Payez en 4X sans frais avec PayPal sur vos sites préférés.

Pour les achats éligibles de 30 à 2000 euros. Sous réserve d'acceptation par PayPal et soumis à conditions: voir paypal.com/fr/and/financement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

430 € Paiement en 4X

PayPal

- Home, Like, Comment, Share, Print, More



L'Humanité

+ Suivre

9.5K Abonnés

MeToo cinéma : le collectif 50/50 insiste sur la protection des mineurs sur les tournages

Article de Eléonore Houée • 1s • 4 min de lecture

LES MARCHÉS AUJOURD'HUI

PX1 +0,26%

PX4 +0,30%

PAX +0,27%



© 2024 Microsoft

Confidentialité et cookies

Conditions d'utilisation Annonces

Commentaires



MeToo cinéma : le collectif 50/50 insiste sur la protection des mineurs sur les tournages

Ne pas minimiser les effets d'un tournage sur un enfant. Marine Longuet, assistante réalisatrice, se souvient d'avoir encadré la venue d'une fillette de 4 ans sur un plateau. « C'était un environnement déconcertant et rempli d'adultes deux fois plus grands qu'elle », confie cette administratrice du collectif 50/50.

Elle vient des assises chaque année pour sensibiliser la profession et informer sur ses actions annuelles. Pour ses 6^{es} rencontres, au Forum des images, à Paris, le lundi 9 décembre, l'accent a été mis sur le travail des mineurs.

En France, les industries culturelles, telles que le cinéma, disposent d'une dérogation pour l'emploi de mineurs de moins de 16 ans. Et cela suppose des mesures de protection spécifiques, à la fois relatives au temps de travail et à l'intimité des plus jeunes. « On évalue le dossier de l'enfant en étudiant une cartographie des risques », précise Catherine Agbokou, responsable du pôle enfant de Thalie Santé.

Ce service de prévention et de santé au travail prend en charge la visite médicale et donne des conseils auprès des productions. La médecin prend l'exemple d'une séquence à la mer dans laquelle la température de l'eau autant que l'exposition du corps quasi nu de l'enfant à une équipe de tournage doivent être sécurisées.

La présence d'un encadrant

Aujourd'hui, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur les mineurs demeure primordiale dans le septième art. Au dernier Festival de Cannes, Rachida Dati, ministre de la Culture, avait évoqué la présence obligatoire d'un responsable enfant sur les plateaux de tournage. Marine Longuet préfère le terme d'encadrant, car la responsabilité incombe à tous les professionnels du film.

Ce poste d'accompagnement consiste, entre autres, à informer les parents du cadre de travail. « J'explique par exemple qu'on va devoir toucher le corps de l'enfant pour lui mettre un micro », raconte celle qui s'est formée sur le harcèlement. Comme règle absolue, elle fait en sorte que « les enfants ne se retrouvent pas seuls avec un membre de l'équipe de tournage » et demande à la production d'envoyer un mail sur leur présence.

AD Payez en 4X sans frais avec PayPal sur vos sites préférés.

600 € Paiement en 4X

PayPal logo and 4x payment icon

Pour les achats éligibles de 30 à 2000 euros. Sous réserve d'acceptation par PayPal et soumis à conditions: voir paypal.com/fr/and/financement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PayPal

AD Payez en 4X sans frais avec PayPal sur vos sites préférés.

600 € Paiement en 4X

PayPal logo and 4x payment icon

Pour les achats éligibles de 30 à 2000 euros. Sous réserve d'acceptation par PayPal et soumis à conditions: voir paypal.com/fr/and/financement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PayPal

Visitez L'Humanité

Comment financer l'enseignement supérieur ? (2/2)

« Histoires simples » : Lyonel Trouillot et l'honneur du peuple...

Dissolution des factions armées

Il reste cependant beaucoup à faire. La militante propose l'instauration obligatoire d'un rendez-vous chez le psychologue en amont et après la fabrication d'un film, avec le même professionnel de santé. Elle souhaite aussi intervenir dès le processus de casting, pour établir une relation de confiance avec l'enfant. Elle se demande surtout « *ce qui est inhérent au cinéma ou ce qui relève d'un fait de société* ». Ou, toujours selon ses termes, « *changeons la société, le cinéma ira mieux* ». Pour le moment, aucun dispositif ne permet de suivre le mineur après le tournage.

Or, c'est bien loin des caméras du studio, dans l'appartement parisien du réalisateur Christophe Ruggia, qui fait aujourd'hui l'objet d'une plainte, que [l'actrice Adèle Haenel affirme avoir été agressée sexuellement](#), entre ses 12 et 14 ans.

Avant de partir, une dernière chose...

Contrairement à 90% des médias français aujourd'hui, **l'Humanité ne dépend ni de grands groupes ni de milliardaires**. Cela signifie que :

- nous vous apportons des informations impartiales, sans compromis. Mais aussi que
- nous n'avons pas les moyens financiers dont bénéficient les autres médias.

L'information indépendante et de qualité a un coût. Payez-le.

[Je veux en savoir plus](#)

Mon don(Nécessaire)

Je donne une fois

Je donne tous les mois

E-mail(Nécessaire)

Prix – Je donne une fois(Nécessaire)

5 €

20 €

50 €

Montant libre

Montant libre – Je donne une fois(Nécessaire)

Après déduction d'impôts, votre don vous reviendra à

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% si vous êtes imposable sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable et si vous cochez la case ci-dessous pour recevoir le reçu fiscal.

Prix – Je donne tous les mois(Nécessaire)

3 €

10 €

20 €

Montant libre

Montant libre – Je donne tous les mois(Nécessaire)

Après déduction d'impôts, votre don vous reviendra par mois à

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% si vous êtes imposable sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour ce faire, vous devez cocher la case ci-dessous.

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal pour bénéficier de la déduction d'impôts

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal pour bénéficier de la déduction d'impôts

Nom(Nécessaire)

Prénom Nom

Adresse(Nécessaire)

Adresse postale Ville ZIP / Code postal

Carte bancaire(Nécessaire)

Utilisation des données

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité.

Quels que soient vos choix, vos données resteront dans le périmètre de l'Humanité et ne seront en aucun cas cédées à des entreprises ou services tiers. Vous pouvez à tout moment demander leur suppression.

Je souhaite que mon nom apparaisse sur le mur des donateurs.rices

Je souhaite que mon nom apparaisse sur le mur des donateurs.rices

Le mur des donateurs est une page (numérique et dans le journal papier) sur laquelle figurent les noms des donateurs et donatrices à l'Humanité pour les remercier de leur soutien.

Name

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

Δ

Autres articles recommandés pour vous

